

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 5

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1669 - 7 juillet 2000 - prix : 9F

Pendant que la précarité augmente

le chômage diminue...

... un peu,

**les profits patronaux
augmentent**

... beaucoup!

**Les tortionnaires
que la République
honore**

Éditorial des bulletins
d'entreprise
par Arlette Laguiller
p. 5

M 6189 - 1669 - 9,00 F



**Des brevets
sur le génome
humain**

**BONNES ÂMES
ET GROS SOUS**

p. 8

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - L'élargissement de la Loi Veil... avorté?
- Le Conseil d'Etat contre la pilule du lendemain
- 5 - Fabius, Jospin et la taxation de la spéculation
- Ces tortionnaires que la République honore, éditorial des bulletins d'entreprise par Arlette Laguiller
- 8 - Des brevets sur le génome humain: bonnes âmes et gros sous

Tribune

- 6 - Roquefort contre Mac Do ou classe contre classe?

Enseignement

- 6 - Education nationale: le mépris version Lang-Mélenchon

Conseils Régionaux

- 7 - Conseil régional de Bretagne
- Conseil régional de Haute-Normandie

Dans le monde

- 9 - Mayotte: l'héritage du colonialisme
- Grande-Bretagne: condamnation d'un assassin raciste

Dans les hôpitaux

- 10 - CHU de Besançon
- CHU de Rennes
- 11 - Ouverture de l'Hôpital Européen-Georges-Pompidou à Paris
- Région toulousaine, grève pour les salaires

Dans les entreprises

- 12 - Alstom
- Arsenal de Lorient (Morbihan)
- 13 - Lever Haubourdin - Nord
- Une grève dans la banlieue de Sens
- 14 - SNCF Landy Atelier TGV (région parisienne)

Lire

- 14 - Le monde n'est pas une marchandise de José Bové et François Dufour

Théâtre et cinéma

- 15 - Les monologues du vagin de Eve Ensler
- Liste d'attente de Juan Carlos Tabio
- Luna Papa de Bakhtiar Khudonazarov
- La censure du film Baise-moi

- 16 - Rendez-vous avec les militants de Lutte Ouvrière

Convention Unedic

LE MEDEF PRESSE LE GOUVERNEMENT D'ACCEPTER SON PLAN ANTI-CHÔMEURS

Le MEDEF, la CFDT et la CFTC, signataires de la nouvelle convention UNEDIC instituant le PARE (ce prétendu Plan d'Aide au Retour à l'Emploi), ont prorogé jusqu'au 21 juillet l'ancienne convention UNEDIC qui expirait normalement le 30 juin. De toute façon, Martine Aubry avait annoncé qu'elle prolongerait par décret la validité de l'ancienne convention jusqu'à «l'agrément éventuel du nouveau dispositif».

De toute façon, pour être appliqué, le projet du MEDEF a besoin de l'accord du gouvernement. En repoussant de trois

semaines le délai, le MEDEF maintient la pression sur le gouvernement et le somme de prendre position. Techniquement, si le gouvernement accepte la nouvelle convention, celle-ci pourrait entrer en application dès le 21 juillet, sauf dans les dispositions qui nécessitent des modifications législatives (comme certains articles du Code du travail) et qui devraient être votées par le Parlement. Mais ce pourrait être le cas dès la rentrée parlementaire.

En réalité, le problème n'est pas technique. Il est politique: si ce gouvernement se souciait des intérêts des travailleurs, il n'aurait eu aucune hésitation: il aurait coupé court et renvoyé le MEDEF dans les cordes. Car le projet patronal concernant l'avenir de l'assurance-chômage est odieux et révoltant. Il signifierait une dégradation grave de la situation des chômeurs et des travailleurs.

Le Plan d'Aide au Retour à l'Emploi prévoit en effet qu'au premier refus d'un emploi, le chômeur recevra une lettre de rappel, au deuxième refus, la baisse de 20% de ses allocations, leur suspension au troisième et leur suppression totale au quatrième refus.

Voilà qui réduira et même enlèvera totalement à tout chômeur n'acceptant pas n'importe quel travail, à n'importe quel salaire, des revenus pour survivre. Depuis les années 1980, chaque attaque concernant les allocations des chômeurs, comme la mise en place des «fins de droits», la dégressivité des allocations, etc., a immédiatement provoqué une montée en flèche de la misère, des sans-logis, des files devant les Restos du Cœur et autres soupes populaires. C'est cette succession de ponctions sur les revenus des chômeurs, combinée à l'augmen-

tation incessante du chômage et de la précarité, qui font qu'aujourd'hui 6 millions de personnes ont officiellement moins de 3200 F pour vivre et que seuls 40% des chômeurs sont indemnisés.

Et puis ce PARE est aussi une attaque directe contre l'ensemble des travailleurs. Car en contraignant les chômeurs à accepter n'importe quel boulot, le souhait des patrons est d'obliger leurs salariés actuels à accepter n'importe quel salaire, sous peine d'être remplacés.

Par-dessus le marché, le MEDEF qui a tous les culots (pourquoi se gênerait-il?) réclame dans son dispositif proposé une diminution de 36,7 milliards des cotisations patronales à l'UNEDIC. Alors que les entreprises affichent des bénéfices insolents.

C'est donc le faible filet de protection qui empêche des travailleurs de tomber dans le dénuement total que le patronat veut mettre en pièces. Il est donc vital que cette agression contre le monde du travail soit mise en échec.

Pour l'instant, le MEDEF mène la danse. Il déclare à l'adresse du gouvernement: «C'est à prendre ou à laisser».

A la CGT, FO et la CGC, qui réclamaient encore le 30 juin la «poursuite des négociations», le MEDEF a sèchement répondu: «Les négociations sont définitivement terminées».

Que va décider le gouvernement? On ne sait pas. Mais c'est bien là le problème. Car si le MEDEF est si gourmand et si sûr de lui, c'est bien parce que ce gouvernement l'y encourage par toute sa politique.

Les travailleurs, les militants politiques et syndicaux de la classe ouvrière ne peuvent que compter sur la mobilisation des salariés et des chômeurs pour faire échec aux plans répugnants du patronat.

Cette riposte du monde du travail, il faut la préparer. D'urgence.

Christian BERNAC

Arlette LAGUILLER



Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus

Plon

Un livre de 224 pages, 79 francs.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148 1421 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Éditorial

LE CHÔMAGE BAISSE... UN PEU LES PROFITS PATRONAUX AUGMENTENT BEAUCOUP

■ Le gouvernement public communiqué de victoire sur félicité de la baisse du chômage. Par-delà les manipulations statistiques, qui ont toujours existé, il est fort possible que le nombre d'emplois créés dépasse aujourd'hui ceux que l'on supprime. Car on en supprime. Et par charrettes entières, dans les plus grandes entreprises de ce pays. Les plus riches, celles qui accumulent des profits comme jamais. Sauf que ceux qui proclament cette prétendue embellie masquent volontairement les zones sombres. Car s'il y a sans doute un peu moins de chômeurs, si le chiffre officiel est passé au-dessous de la barre des 3 millions, comment peut-on oublier qu'il en reste encore deux millions cinq cent mille officiellement recensés ? Ce qui n'est pas rien.

Ce que les propagandistes gouvernementaux nous disent moins, c'est que, dans le même temps la pauvreté dans ce pays – ne parlons même pas du reste de la planète – n'a cessé de grandir. On compte aujourd'hui plus de six millions de femmes et d'hommes qui doivent vivre, en France, avec moins de 3 500 F mensuels. C'est qu'avoir un emploi ne signifie pas en finir avec la pauvreté. C'est que les emplois que l'on trouve sont, dans leur grande majorité, des emplois précaires, à temps partiel, qui ne permettent même pas, le plus souvent, de gagner le SMIC et même parfois de dépasser le niveau des minima sociaux.

Ce n'est pas qu'il n'y ait pas d'embellie. Mais elle ne concerne que le patronat, et en premier lieu

les entreprises les plus grandes. Les Michelin, les Alstom, les TotalFinaElf, et quelques autres du même acabit. Ce sont elles qui font valser les milliards pour se racheter les unes les autres, dans une furie de fusions qui alimente la spéculation boursière. Oui, de ce côté-là, ça va. Cela va même comme cela a rarement été !

Mais ce contraste entre cette minorité de capitalistes spéculateurs qui s'enrichit, la majorité de la population qui a de plus en plus de mal à joindre les deux bouts, n'a pas de mystère. Car c'est justement en pesant sur le niveau de vie de la population laborieuse que le patronat peut réaliser ses profits vertigineux.

Et plus il amasse, plus il en redemande.

C'est ainsi que, tout récemment, le MEDEF a proposé de démanteler les maigres protections dont bénéficient encore aujourd'hui les chômeurs officiels. C'est ainsi que, dans la même foulée, il propose de codifier – en fait il s'agit d'une dérégulation de plus – la précarité, en réclamant le droit d'user de contrats provisoires, d'une durée pouvant aller de 18 mois à 5 ans. Et sans gêne, il lance un ultimatum au gouvernement, en lui disant que c'est à prendre ou à laisser. Un gouvernement qui se tient coi, qui ne fait rien, qui ne dit rien, dans la crainte d'irriter ces patrons...

Mais pourquoi le patronat se gênerait-il, puisque le gouvernement non seulement lui laisse entièrement les mains libres, mais l'encourage, au contraire ? C'est ainsi, mais ça n'est qu'un exemple, qu'il

lui a accordé, dans le cadre de cette prétendue loi sur les 35 heures, la possibilité d'introduire plus encore la flexibilité dans l'organisation des horaires de travail, la possibilité aussi de mettre en place l'annualisation qui permet aux patrons d'imposer le travail à la carte, les samedis et même les dimanches compris, sans même avoir à payer d'heures supplémentaires. Et le comble, c'est qu'en prime les patrons vont bénéficier de subventions nouvelles pour mettre en place des mesures qui les avantagent copieusement. Alors, pourquoi les patrons ne se sentiraient-ils pas tout permis ?

Mais il y a une chose qu'ils auraient tort d'oublier. C'est que leur opulence actuelle, ils la doivent au travail de millions de femmes et d'hommes, certains encore exploités dans les usines, les bureaux, les services, d'autres rejetés par eux au chômage après l'avoir été. Et ces millions-là constituent une force qui, collectivement, dispose des moyens de mettre le holà à cette illusoire toute-puissance patronale.

Des luttes ont lieu, à partir de motifs variés. Ici contre des suppressions d'emplois, là pour agir contre la mise en place des prétendues 35 heures, ailleurs pour exiger des augmentations de salaires.

Eh bien, il faut tout faire pour que ces luttes convergent en une lutte d'ensemble du monde du travail.

C'est à cela que nous œuvrons. Et nous ne sommes pas les seuls à avoir conscience de cette nécessité-là, et à agir pour que le rapport de force s'inverse.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA LOI VEIL... AVORTÉ?

La loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en France a 25 ans. L'année dernière, Martine Aubry se proposait d'allonger le délai légal pour pratiquer une IVG de dix à douze semaines et annonçait, pour ce mois de juillet 2000, la présentation de la révision de la loi Veil à l'Assemblée. Le projet vient d'être remis au fond d'un tiroir, suite à la levée de boucliers du lobby catholique et des associations réactionnaires, hostiles depuis toujours à l'avortement.

Ainsi, sur un sujet qui concerne directement le droit et la liberté des femmes à disposer de leur propre corps, la ministre socialiste Martine Aubry n'a pas le courage d'affronter les réactionnaires des deux sexes, de tout bord, dressés contre toute idée non seulement d'IVG mais même, le plus souvent, de contraception tout court. Une députée socialiste aurait d'ailleurs expri-

Les infirmières scolaires n'auront plus le droit de délivrer la pilule du lendemain aux adolescentes. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat. Par sa décision, ce dernier annule purement et simplement la circulaire de Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'Enseignement scolaire, qui avait autorisé les infirmières des collèges et lycées à prescrire aux jeunes filles le NorLevo, dite pilule du lendemain, en particulier dans des cas d'extrême urgence.

Le NorLevo est un médicament qui empêche l'implantation de l'œuf fécondé dans l'utérus. Il est efficace au cours des soixante-douze heures suivant un rapport sexuel non protégé. Il faut

mé cela très simplement à une journaliste de *Libération*, en déclarant que le gouvernement ne voulait pas « *se farcir une guerre de religion avec la droite et les cathos* »... Evidemment, il préfère... s'écraser, pour parler aussi vulgairement.

Parmi les prétextes invoqués pour renoncer, figurent ceux fournis par le professeur Nisand qui, après avoir été, le temps d'un rapport commandé par le gouvernement, favorable à l'allongement du délai légal, a soudain senti des « *inquiétudes éthiques* », selon ses propres termes! Drôle d'éthique qui consiste à déclarer que, « *si les patientes peuvent décider*

seules, ce sera une hécatombe »! Comme quoi on peut être professeur et même gynécologue obstétricien et être d'une affligeante ignorance sur la façon de penser des femmes. Car il est particulièrement choquant d'entendre de tels propos, qui laissent supposer que les femmes se feraient avorter pour un oui ou pour un non, pour choisir d'avoir une fille ou un garçon et qu'elles seraient en fait des mineures à vie, à surveiller. « *L'IVG n'est pas un droit mais une liberté* », a-t-il le culot de déclarer, ajoutant que, « *passé le délai de dix semaines, ça doit être une liberté conditionnelle* » et qu'il revient au médecin de décider si oui ou non,

l'IVG est justifiée. Pour ce chirurgien, la femme mérite donc d'être mise en tutelle quant à ce qui regarde son propre corps.

Dans un passé tout proche, il a fallu les luttes et la mobilisation des femmes pour obtenir le droit à la contraception et à l'avortement. En 1975, Simone Veil, ministre de droite, eut le courage d'affronter l'opinion réactionnaire de son propre camp et de défendre devant une assemblée d'hommes, méprisants quand ils n'étaient pas haineux, son texte de loi. Evidemment, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, ce droit reste restreint, et même de plus en plus. Car la loi est rendue bien souvent inapplicable, faute de

moyens dans les hôpitaux, en personnel médical et en équipements, ainsi que du fait de l'attitude d'une fraction grandissante des médecins. Et même si le gouvernement socialiste allongeait les délais, le principal obstacle au respect de ce droit des femmes resterait aujourd'hui un manque de lieux d'accueil et de médecins. Cela n'empêche que, pour le seul élargissement de la possibilité d'interrrompre volontairement une grossesse dans un cadre légal, Martine Aubry ne semble même pas prête à exprimer un peu de cette détermination qu'avait manifestée en son temps Simone Veil.

Pourtant, dans la plupart des pays d'Europe, le délai légal pour une interruption volontaire de grossesse est de 12 semaines. A l'heure actuelle, 5 000 femmes se rendent chaque année à l'étranger pour y subir un avortement hors délai. Et certainement pas par plaisir ou légèreté.

Décidément, ce gouvernement socialiste et sa ministre, qui ose s'intituler de la Solidarité, est d'une pleutrierie remarquable, y compris sur des problèmes qui ne coûtent rien à la bourgeoisie.

L. P.



Manifestation en 1998.

LE CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LA PILULE DU LENDEMAIN

savoir qu'aujourd'hui plus de 10 000 mineures se retrouvent enceintes chaque année en France et 7 000 subissent une interruption volontaire de grossesse (IVG), bien souvent tardive.

L'argument hypocrite invoqué par les réactionnaires du Conseil d'Etat pour interdire aux infirmières scolaires le droit d'administrer le NorLevo est purement juridique. La circulaire de Ségolène Royal

serait contraire à la loi de 1967 sur la contraception, la loi Neuwirth, « *qui impose que les contraceptifs hormonaux soient délivrés en pharmacie sur prescription médicale ou par un centre de planification familiale* ».

Indignées par cette décision, les infirmières scolaires soulignent la nécessité de cette prescription parce qu'elle facilite l'accompagnement psychologique des jeunes filles. Comme l'ex-

plique l'une d'entre elles qui exerce en milieu semi-rural, dans un collège de l'Eure, « *les plannings les plus proches sont à 14 et à 21 km du collège et certaines ados, en situation de précarité, n'ont pas l'argent pour prendre le car. Nous devons répondre aux ruptures de préservatif, mais aussi aux viols et aux incestes* ». Aussi, face au problème humain – et à une réalité dramatique – qui se pose à

des milliers d'adolescentes, les arguties juridiques du Conseil d'Etat cachent l'hypocrisie et la cagoterie réactionnaires.

Dans cette affaire, il a adopté le point de vue du très rétrograde lobby des associations familiales et anti-IVG. L'Alliance pour les droits de la vie, présidée par la députée UDF Christine Boutin, est d'ailleurs le fer de lance de ce courant réactionnaire proche des milieux intégristes catholiques et d'extrême droite. A entendre ces associations intégristes, la pilule du lendemain serait « *la contraception facile* » et autoriserait toutes les débauches. Alors qu'en fait elle répond à des situations d'urgence.

On assiste là à un nouvel assaut inadmissible contre le droit des femmes.

René CYRILLE

CES TORTIONNAIRES QUE LA RÉPUBLIQUE HONORE

La publication, dans le journal *Le Monde*, du témoignage d'une ancienne militante indépendantiste algérienne, sauvagement torturée pendant la guerre d'Algérie par des militaires français de haut rang (elle a cité les noms des généraux Massu et Bigeard), vient de rappeler des événements vieux de quarante ans et plus, et de les porter à la connaissance de ceux qui n'en avaient jamais entendu parler.

Car s'il ne manque pas de livres et de films pour dénoncer les méthodes de la Gestapo, bien rares sont au contraire les ouvrages ou les films écrits ou réalisés dans ce pays qui disent ce que furent les méthodes employées par les homologues français des tortionnaires nazis. Car c'est bien de cela qu'il s'agit: non seulement de la violence et de la douleur physique pour essayer de faire parler les prisonniers, mais de la torture morale, du sadisme, des viols de toute sorte, de tout ce que des esprits pervers peuvent inventer pour essayer de dégrader leurs victimes.

Mais certaines des victimes ont survécu. Dès 1957, tous ceux qui voulaient savoir en ont eu la possibilité. Des témoignages (évidemment interdits par les autorités) circulaient sous le manteau. La grande presse a dû évoquer le sujet, même si des guillemets encadraient systématiquement le mot torture, comme pour en discuter l'authenticité. Mais ce n'est évidemment

pas cet aspect de la guerre d'Algérie qu'on enseigne aux enfants des écoles.

Aujourd'hui, quarante ans après, la grande presse ne se sent plus obligée de maintenir un voile épais sur les atrocités commises au nom du peuple français en Algérie. Et, après la publication de ce témoignage les mettant directement en cause, Massu et Bigeard ont dû s'expliquer. Le premier a reconnu l'usage de la torture, comme il l'avait déjà fait il y a quelques années dans un livre de Mémoires. Bigeard a nié toute participation personnelle à de tels actes, ne voyant dans cette affaire qu'une machination contre lui! Mais l'un comme l'autre se sont abrités derrière les consignes données par les hommes qui étaient alors au gouvernement.

Et il est évident que les hommes qui étaient au pouvoir, ceux qui ont donné le feu vert pour l'emploi de la torture en Algérie, et qui ont en même temps fait régner la loi du silence en France, sont les principaux responsables de cette honte.

Parmi eux, il y avait Guy Mollet, chef du gouvernement socialiste en 1956-57, Mitterrand, ministre de la Justice dans ce même gouvernement, le gaulliste Chaban-Delmas, ministre des Armées en 1957-58. Oh, ces gens-là n'ont pas manié personnellement les instruments de torture. Ils n'ont pas appliqué eux-mêmes les électrodes d'une

génératrice électrique sur le sexe de leurs victimes, ni essayé de la violer avec une bouteille. Ils ont « simplement », et c'est pire, couvert, encouragé les agissements de ce qu'il y avait de plus vil dans l'armée française d'alors. Et ils ont continué leurs brillantes carrières après la guerre d'Algérie, tout comme les généraux Bigeard et Massu.

Et pourtant ils savaient bien (Guy Mollet l'avait dit dès 1955) que c'était une « guerre imbécile et sans issue ». Mais pour que la bourgeoisie française n'ait pas trop à perdre à l'indépendance de l'Algérie, ils étaient prêts à utiliser contre les combattants algériens des méthodes héritées des dictatures les plus brutales.

Durant les dernières années de la guerre d'Algérie, l'usage de la torture était devenu si notoire qu'il fut officiellement condamné. Mais il ne disparut qu'avec la fin du conflit.

Ce sont des faits déjà lointains. Mais ils doivent nous rappeler, à nous les travailleurs, que si les politiciens qui se prétendent nos amis aiment discourir sur la démocratie et les droits de l'homme, ils sont prêts à utiliser contre les exploités les pires procédés, dès qu'ils pensent que les intérêts de leurs maîtres, les industriels et les banquiers, sont en danger.

Cela détermine très exactement la confiance que nous pouvons leur accorder.

Arlette
LAGUILLER

Editorial des bulletins d'entreprises du 3 juillet 2000

Fabius, Jospin et la taxation de la spéculation

QUAND LA TAXE TOBIN SERT À MASQUER LES CADEAUX AU CAPITAL

L'idée de la taxe Tobin, cet impôt sur les opérations de change proposé il y a près de trente ans par un économiste américain, afin prétendait-il d'empêcher la montée de la spéculation monétaire, est de plus en plus à la mode dans la classe politique.

Après Bayrou (qui s'en était déclaré partisan au Parlement Européen), Séguin (qui trouve que « ce n'est pas une idée sottise »), c'est aujourd'hui le tour de Jospin déclarant, lors d'une réunion de jeunes socialistes européens, « Je n'y suis pas hostile personnellement, ni même réticent », suivi par les notables du Conseil Economique et Social qui viennent de proposer « la mise en place d'un mécanisme de ce type ».

Fabius lui-même, qui est le grand maître des impôts dans le gouvernement Jospin, a tenu à ne pas être en reste. Il est vrai que le même Fabius s'était déjà fait remarquer en signant un texte en faveur de la taxe Tobin lorsqu'il n'était encore que président de l'Assemblée nationale.

Pourquoi cet engouement soudain pour la taxe Tobin – c'est-à-dire pour un impôt qui vise, en principe, les spéculateurs – de la part de gens qui n'ont jamais raté une occasion de les favoriser?

C'est que, ainsi que les uns et les autres se sont empressés de le faire remarquer, en l'état actuel des choses, c'est-à-dire dans un monde géré par ces politiciens, la mise en place d'une taxe Tobin nécessiterait rien de moins qu'une coopération étroite entre les Etats des pays riches. Il leur faudrait partager les informations sur les déplacements de capitaux, c'est-à-dire les opérations spéculatives de leurs capitalistes respectifs, et se mettre d'accord sur la façon d'en percevoir le montant et de le répartir ensuite. Et ceci alors que, par exemple, les gouvernements de l'Union Européenne, pourtant censés avoir déjà réalisé

un certain degré d'intégration économique, en sont encore à se battre comme des chiffonniers à propos d'une levée partielle du secret bancaire destinée à lutter contre l'évasion fiscale en introduisant une taxation uniforme des profits boursiers à la source. Ils savent bien tout cela.

Et ils savent tout autant que, en tant qu'instrument de lutte contre la spéculation monétaire internationale, cette taxe Tobin n'est ni pour demain, ni même pour après-demain...

Mais c'est bien là tout son intérêt pour Fabius et Jospin, comme d'ailleurs pour les politiciens de droite candidats à leurs postes. Les discours sur la taxe Tobin ne leur permettent-ils pas de se payer le luxe d'afficher une prétendue volonté de s'en prendre aux profits exorbitants de la spéculation et par là même aux ravages que celle-ci a causés au cours de ces dernières années? Moyennant quoi, ils peuvent éluder l'essentiel, c'est-à-dire toutes les mesures qu'ils seraient en situation de prendre dès aujourd'hui, par exemple en augmentant la taxation des grandes entreprises et des grosses fortunes, pour commencer. Ne sont-ils pas au gouvernement?

Car il n'est nul besoin d'invoquer Tobin et sa taxe internationale pour imposer les profits d'entreprises géantes bien françaises comme Vivendi, ni pour en finir avec les multiples avantages fiscaux consentis en France par Fabius et ses prédécesseurs aux Finances, à des spéculateurs, rebaptisés « investisseurs » pour les besoins de la cause, ou aux dirigeants d'entreprises bénéficiaires des fameuses « stock-options ». Mais justement, c'est bien cela que les dirigeants socialistes veulent à tout prix éviter de faire. Alors ils parlent... d'autre chose!

F.R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

ROQUEFORT CONTRE Mc DO OU CLASSE CONTRE CLASSE?

C'est une gifle bien méritée à tous les tenants de l'ordre que ce rassemblement de près de 50 000 personnes à Millau, venues apporter leur soutien à José Bové et ses camarades syndicalistes paysans jugés pour le « démontage » d'un McDo le 12 août dernier. Pour cette opération spectaculaire mais symbolique, José Bové avait été emprisonné trois semaines et taxé d'une caution exorbitante. Il n'en coûte pas autant aux patrons qui causent des morts par mépris de la législation. On n'a pas vu non plus le PDG de Total Fina subir pareille répression. Ce n'est pas le même tarif pour tous. La justice est bien « de classe » ! Et les dizaines de milliers de manifestants présents à Millau ont donné à leur façon, dans la rue, le verdict populaire qui s'imposait. Et oui, comme Bové l'a plaidé, toute action illégale n'est pas pour autant illégitime.

José Bové et ses camarades ont le soutien manifeste de tous ceux qui en ont assez des scandales de la « malbouffe », assez des désastres écologiques et qui sentent bien, plus ou moins confusément, que les responsables sont ces trusts de l'agro-alimentaire, de la chimie, du pétrole et autres, qui produisent d'abord et avant tout du fric. Peu importe si leur course au profit empoisonne la planète et ses habitants. Dans certains milieux populaires et petits bourgeois, Bové est certainement devenu un Robin des Bois.

Du coup, nombreux sont les responsables d'associations et de partis politiques qui essaient de récupérer une partie de son « aura ». C'est à qui se rappelle l'avoir le mieux soutenu, le mieux épaulé, le plus fréquenté... durant ces quelque 30 ans de combat, de la lutte antimilitariste du Larzac à la lutte pour une autre agriculture.

José Bové aurait évidemment tort de boudier les soutiens – et son sens politique le conduit à agir ou parler de façon suffisamment vague pour que beaucoup y retrouvent – ou croient y retrouver – leurs petits.

Ainsi – défense de l'agriculture biologique et des produits du terroir obligent – José Bové a des amis chez les Verts. Il les cultive en ne s'en prenant jamais très méchamment à leur politique au gouvernement.

José Bové a également des amis au PC. Son coéquipier François Dufour a brandi à Millau le drapeau de la lutte pour une autre OMC – entendez *Organisation mondiale des Citoyens* opposée à l'*Organisation mondiale du Commerce*. Et le mot « citoyen » à lui seul suffit à faire frétiller les partisans de Hue dans le PC.

En défendant le Roquefort contre le hamburger de McDo, José Bové s'attire même sans le vouloir les soutiens envieux d'un Pasqua et d'un Chevènement, en passant par tout ce que la France compte de coquelets gaulois. Mais pour ne pas se voir reprocher d'être franchouillard, il a manifesté à Seattle avec des dirigeants syndicaux américains et a fait venir à la barre des militants tiers-mondistes de toute la planète.

La large mouvance qui soutient Bové a

pour dénominateur commun de montrer du doigt la « mondialisation », un pouvoir prétendu quasi-insaisissable et anonyme, qui présente le gros avantage pour le patronat et l'Etat français de les dégager de toute responsabilité – ou presque. Si bien qu'elle peut englober à la fois des militants et sympathisants du PC, du PS, des Verts voire la partie de l'extrême gauche qui préfère se dire gauche de la gauche. Certains animent ensemble les comités ATTAC qui prétendent pouvoir domestiquer un peu le capitalisme.

Et si une volonté politique générale s'est dégagée du rassemblement de Millau, c'est tout au plus celle de faire pression sur le gouvernement de la gauche plurielle, pour qu'il contribue à rendre l'économie « moins sauvage » et qu'il encourage le « réveil citoyen ». Les organisateurs se sont donné rendez-vous l'année prochaine. Les commerçants, hôteliers et restaurateurs de la petite ville de l'Aveyron s'en félicitent, au grand dam du maire RPR d'aujourd'hui qui ne le sera peut-être plus d'ici un an !

Alors, vive la fête à Millau ! Mais restent les lendemains de fête.

Car les démons de la « mondialisation » ne sont pas si lointains, si étherés ou insaisissables. Ils ont nom – ici pour ce qui nous concerne directement – Renault ou Alstom qui jettent allégrement d'un bout à l'autre de la planète des dizaines de milliers d'ouvriers au chômage. Ce sont eux qui, par Medef interposé, engagent, aujourd'hui une nouvelle offensive pour réduire à la portion congrue les travailleurs et les chômeurs. Ils s'appellent Crédit Lyonnais ou BNP et ponctionnent ici bien plus les revenus des petits paysans en difficulté que Mac Donald's ou Coca-cola. Et tous ces gros bonnets de l'industrie et de la finance, que semblent avoir oublié un peu vite les manifestants de Millau, touchent toujours davantage d'argent de l'Etat, dirigé par la gauche gouvernementale au grand complet.

José Bové affirme que « la réponse à la logique économique des multinationales... « passe par une modification des institutions internationales, une réorganisation complète de leur rôle... » par un processus de transformation ». Tous les réformistes lui font évidemment chorus.

Nous persévérons à penser qu'à la base de toutes les injustices et les inégalités se trouve le mode de production capitaliste lui-même, fondé sur l'exploitation salariée. Que tous les hommes ne sont pas « citoyens » mais qu'il reste une lutte de classe qui oppose prolétariat et bourgeoisie. Et que le « respect des droits fondamentaux de la personne face à la toute puissance de l'argent » qu'appellent de leurs vœux les « anti-mondialisation » ne sera une réalité que lorsque les travailleurs des villes et des campagnes, au terme d'une révolution planétaire, auront annihilé le pouvoir économique des actionnaires et PDG des multinationales – au premier rang desquelles celles qui sévissent dans notre propre pays.

Tristan KATZ

Au sommaire du numéro 9 (mai-juin 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction l'*Étincelle* de Lutte Ouvrière et la *Tendance Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur la condition des femmes salariées, des correspondances sur les récents mouvements chez les enseignants, à la poste, aux impôts et à la SNCF, des points de vue sur les collusions du Medef, du gouvernement et des directions syndicales et des articles sur la Côte d'Ivoire et la Russie de Poutine.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction l'*Étincelle*.

Enseignement

Éducation nationale

LE MÉPRIS VERSION

LANG

MÉLANCHON

Lorsque Lang et Mélenchon sont arrivés au ministère de l'Éducation nationale, ils n'ont pas manqué de déclarer qu'avec eux, ce serait le dialogue, la discussion sur tous les problèmes... Histoire de marquer leur différence avec Allègre. Ils sont arrivés, rappelons-le, après plusieurs semaines de grève chez les enseignants qui refusaient les réformes d'Allègre. Ce dernier est parti, Lang et Mélenchon ont joué du sourire mais les propositions d'Allègre sont quasiment restées, même si le nouveau ministre déclarait comprendre le mécontentement des enseignants, le justifiait même (ne lui devait-il pas sa place de ministre ?).

Les réformes restaient, seule la méthode changerait, a-t-on voulu faire croire aux enseignants. Eh bien non ! Le mépris de Lang et Mélenchon ne vaut pas mieux que celui d'Allègre. Preuve en est : la question du paiement des journées de grève. Si les personnels de l'Éducation nationale sont partis en grève, c'est bien parce qu'ils ont été contraints : la qualité de l'enseignement était revue à la baisse et leurs conditions de travail se voyaient dégradées. Le paiement des jours de grève allait donc de soi pour les grévistes, d'autant plus que le changement ministériel apparaissait comme un désaveu d'Allègre.

Sur cette question pourtant, plus de deux mois après la fin de la grève, c'est toujours le flou artistique mais qui comporte des mesures déjà prises qui sont tout-à-fait scandaleuses.

Oralement, le ministère avait dit qu'il n'y aurait pas de retenue pour ce qui précédait le 13 avril (rencontre avec les syndicats). Deux journées ont malgré tout été prélevées. Puis c'est le « gel ». Sous prétexte que le SNETAA (syndicat spécifique aux

lycées professionnels qui s'était prononcé contre la grève) demande le prélèvement des jours de grève, la décision est renvoyée au ministère de la Fonction publique. Aujourd'hui, les directives sont annoncées : retrait d'un minimum de trois jours... et c'est aux recteurs qu'est donné le pouvoir de retirer davantage ou pas ! Non seulement trois c'est trop, mais les retraits varieraient d'un rectorat à l'autre ! Cette annonce, venue tard, est encore peu connue, mais le mécontentement qu'elle a suscité est d'autant plus grand qu'on commence aussi à apprendre des cas de retenues inadmissibles qui concernent essentiellement des non-titulaires, donc des personnels sous-payés par rapport aux titulaires. Ainsi certains précaires se sont vu retirer sur un seul mois jusqu'à dix jours de grève (5 000 F environ), pratique jamais vue dans l'Éducation nationale ! La raison invoquée est que l'organisme payeur n'est pas le même et que l'ordre de gel est arrivé trop tard ! Ce qui est sûr, c'est que certains chefs d'établissement ont fait preuve d'empressément, et que les autres n'ont pas fait d'excès de gel pour corriger...

Que l'on s'en prenne plus durement aux précaires a de quoi choquer. Les titulaires y sont d'autant plus sensibles aujourd'hui, que bien souvent un collègue sur trois est un précaire. Dans bien des établissements, malgré l'éparpillement dû à l'approche des vacances, se mettent en place des réseaux téléphoniques pour être au courant de tout retrait sur salaire, mais surtout pour garder le contact avec les précaires qui ne savent pas fin juin avec certitude où ils seront à la rentrée et surtout s'ils auront un poste !

A la rentrée, il sera nécessaire de faire le point. Retenues pour grève, mais pas seulement. La situation, faute de réels moyens, ne peut que se dégrader ce qu'illustre, entre autres, le développement de la précarité.

Hélène GRILLET

Conseil régional de Bretagne

LA MISSION D'AIDE

À L'EXPORT DE LA RÉGION ÉPINGLÉE

Lors de la session du Conseil régional de Bretagne, de fin mai, un rapport de la Chambre régionale des comptes concernant le fonctionnement de la MIRCEB, pour les exercices de 1992 à 1997, figurait à l'ordre du jour.

La MIRCEB est la Mission régionale de coordination du commerce extérieur breton. Cette association, financée à plus de 90 % par le Conseil régional, dispose d'un budget de plusieurs millions de francs pour « aider » les entreprises bretonnes à exporter.

En fait, ces aides leur permettent principalement de participer à des foires et des salons professionnels à l'étranger. Entièrement au service des patrons bretons, cette association dispose également d'un réseau de plusieurs « correspondants experts ». Implantés dans les grandes métropoles, ces « chercheurs » particuliers doivent débusquer les entreprises étrangères qui voudraient s'installer en Bretagne, — ce qui est rare ou alors se fait au prix de multiples subventions et autres cadeaux, comme en témoigne

l'installation de l'équipementier automobile japonais Sanden à Tinténiac, en Ille-et-Vilaine, qui a bénéficié de toutes les subventions possibles de toutes les collectivités publiques, y compris de la Région, par dizaines de millions de francs.

La Chambre des comptes ne remet d'ailleurs pas en cause le bien-fondé de cette MIRCEB, mais elle a tout de même révélé quelques « dysfonctionnements » (c'est elle qui désigne ainsi la magouille) tout particulièrement dans le chapitre

concernant les « charges de personnel ».

Par exemple le directeur s'attribuait un salaire très confortable de 800 000 francs par an, représentant 1/5^e de la masse salariale. Mais, cela ne suffisant pas, il arrondissait ses fins de mois avec des frais de déplacements et de réceptions majorés. Les divers versements se faisaient sur simples notes sans aucun contrôle.

Quant aux notes de frais du président, elles se sont élevées à la coquette somme de

1 058 258,27 francs en cinq ans...

La MIRCEB a aussi financé la petite « sauterie » pour la nomination de ce monsieur dans l'ordre de la Légion d'honneur... pour 85 000 francs.

Pour terminer, ces messieurs étaient amateurs de bonnes tables. Voici un extrait du document de la Chambre régionale des comptes: « S'agissant des autres frais de déplacements et de réception, dont le montant cumulé dépasse le million de francs, le nombre de repas, le coût de certains d'entre eux

retiennent fortement l'attention; de même pour ce qui a trait au nombre et au prix des boissons (apéritifs de marque, vins fins, voire de très grands crus, alcools) les ayant accompagnés. »

Voilà un petit exemple de la dilapidation des fonds publics par des parasites qui sans aucun scrupule se servent dans la caisse de l'association qu'ils dirigent. Mais c'est à l'image de tous ces dirigeants de sociétés pourris par l'argent. Si, depuis, le président mis en cause a démissionné, ce n'est pas le cas du directeur de la MIRCEB qui lui, est resté en place.

Josselin de Rohan, le président RPR du Conseil régional, a défendu le bilan de cette association et indiqué que des mesures de contrôle avaient été prises afin d'éviter de nouveaux dérapages. Mais pour signifier qu'il n'entendait pas priver ses amis du patronat de cette manne régionale, ce n'est pas moins de 15 millions de francs que la Région va accorder à cette MIRCEB pour l'an 2000.

Notre camarade Martial Collet, élu de Lutte Ouvrière au Conseil régional, a dénoncé cet exemple scandaleux de l'utilisation de l'argent des contribuables, au détriment des besoins de la population, lors de cette session de printemps.

Tapis rouge pour Cégétel

Autre exemple de cadeaux faits au patronat: le cas Cégétel. Le président du Conseil régional vient d'accorder 12 millions de francs d'avances remboursables à Cégétel, qui prévoit de s'installer à Rennes. C'est une belle somme pour une prévision de 260 emplois à terme... Mais, en plus des 12 millions de la Région, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine entend lui accorder la même somme et la communauté d'agglomération de Rennes 6 millions de son

côté, soit un total de 30 millions. Par ailleurs, la Région accorde une prime à l'emploi de 2 millions de francs, un cadeau offert sous réserve de la création de 15 emplois; ce qui fait plus de 133 000 francs par emploi.

De plus, la SEMAEB (Société d'économie mixte chargée de l'immobilier en Bretagne) va racheter un terrain à Rennes puis faire cadeau à Cégétel d'une partie, estimée à 5,80 millions de francs hors taxes, pour le franc symbolique...

L'addition est décidément salée.

L'argent public ne doit pas aller à enrichir les actionnaires de Cégétel. Le groupe allemand Mannesman, qui en est actionnaire à 15%, a réalisé 104 milliards de francs de chiffres d'affaires et 3,2 milliards de bénéfices en 1999. Et surtout l'actionnaire principal à 44%, Vivendi, a réalisé 208 milliards de francs de chiffre d'affaires et 7,4 milliards de bénéfices en 1998, soit deux fois le budget de la Région Bretagne!

Conseil régional de Haute-Normandie

NON AU PROJET « PORT 2000 »

Le 26 juin avait lieu à Rouen la séance plénière du Conseil régional de Haute-Normandie.

A l'ordre du jour, il y avait le projet Port 2000 au Havre, qui envisage une extension du Port du Havre pour en faire un centre de traitement des conteneurs à même de concurrencer Rotterdam et Anvers.

Les sommes qu'il est prévu d'engloutir sont énormes. 3 milliards pour la première tranche. Les conséquences sur l'environnement sont graves. Les chances de réussite sont incertaines. Quant aux créations d'emplois, elles sont des plus incertaines.

Le risque est en effet important de voir se construire une

grande structure portuaire automatisée, concédée progressivement au privé et où la recherche d'une rentabilité maximum entraînera la limitation du nombre d'emplois, la flexibilité, la précarité et l'absence de sécurité.

Du FN au PC, en passant par les différentes nuances de la droite et le PS, chacun a voté pour. Les Verts, pourtant hostiles au projet en raison de ses conséquences écologiques, ont choisi de ne pas prendre part au vote. Quant à nos camarades, élus de Lutte Ouvrière en Haute Normandie, Gisèle Lapeyre et Daniel Dieudonné, ils ont voté contre le financement de ce projet en s'expliquant:

« Nous voterons, a déclaré Gisèle Lapeyre, contre le projet Port 2000 car ce projet, présenté comme une future réalisation importante pour la région,

illustre combien la préoccupation des dirigeants de la Région, tout comme celle du gouvernement, n'est pas l'intérêt de la collectivité et encore moins l'intérêt des plus modestes.

Trois milliards, mais en réalité beaucoup plus, seront investis dans cette affaire sans que la priorité soit donnée à la création d'emplois. Rien n'est fait pour que les 2 500 emplois supprimés aux ACH du Havre, les 177 supprimés à la CMS, pour ne citer que ces exemples-là, soient compensés à court terme par autant d'emplois stables et correctement payés.

On va peut-être me répondre que, de toute façon, dans un premier temps, la construction de Port 2000 créera des emplois. Mais je voudrais savoir si l'exécutif de la Région est prêt à prendre l'engagement qu'il imposera aux grandes sociétés

du béton de renoncer à la pratique qui consiste à surexploiter dans ce type de chantier une main-d'œuvre précaire, pour embaucher du personnel stable avec un salaire décent et de réelles conditions de sécurité.

Par ailleurs, il est de notoriété publique qu'à travers ce projet se profile la menace de privatisation du Port Autonome, sur laquelle j'aimerais que l'exécutif de la Région dise sa position. Je tiens à ce propos à me faire l'écho des travailleurs, en particulier des 800 qui travaillent sur les terre-pleins et qui craignent de voir à court terme leur statut remis en cause [...]. Et puis, quelles garanties donnent ceux qui soutiennent ce projet que, dans quelque temps, il ne choisiront pas de faire des économies, de rentabiliser, de démanteler, de diminuer les effectifs et d'aggraver les conditions de travail? Si même on

n'en vient pas à brader le Port Autonome, à privatiser ses secteurs les plus rentables, si ce n'est le privatiser entièrement. [...]

Je voudrais aussi citer les conséquences que la réalisation de Port 2000 aura pour les pêcheurs de la région, voire au-delà. Port 2000 entraînera — c'est reconnu — la destruction des nourrisseries de bars et de soles en particulier et sans doute la disparition de la crevette. Les rapports des experts l'affirment. [...]

De plus avec les dragages, des rejets de métaux lourds, en particulier le cadmium, risquent d'empoisonner toute la baie de Seine. [...] Alors, là aussi, quel engagement prend l'exécutif qui prétend faire de l'emploi une priorité, quand on sait que la filière pêche est porteuse de 3 500 emplois avec les emplois induits? »

Des brevets sur le génome humain

BONNES ÂMES ET GROS SOUS

A juste titre, toute la presse a récemment salué comme un événement tout à fait spectaculaire l'identification des éléments qui forment le génome humain, le programme génétique commun de l'homme. Ce résultat, qui va permettre d'analyser tous les éléments qui participent à la vie de l'organisme humain, est l'aboutissement de travaux scientifiques qui ont impliqué des milliers de chercheurs et des centaines de laboratoires, dans une histoire que l'on peut faire remonter aux années 1860, lorsqu'un moine de Moravie, Gregor Johann Mendel (1822-1884), a observé la transmission de certaines caractéristiques d'un pois à ses descendants. La découverte des chromosomes, puis de l'acide désoxyribonucléique (ADN) qui les compose, enfin, il y a un demi-siècle, de la structure de cette molécule, avait permis d'identifier les 4 éléments (les 4 « bases », cytosine, adénine, guanine, thymine – représentées par les lettres C, A, T, G) dont la succession créait dans la molécule d'ADN les dizaines de milliers de gènes capables d'ordonner à la cellule de construire les dizaines de milliers de protéines correspondantes. Quatre lettres seulement, mais répétées 3 milliards de fois dans un ordre tout à fait précis, dans chacune de nos cellules. C'est cette longue liste de CCAACCCTGAATGGG..., qui fait de chacun d'entre nous un être humain, qui vient d'être écrite.

L'annonce simultanée de ce déchiffrement de l'ADN de l'homme par deux groupes de chercheurs, l'un du secteur privé et l'autre dit du secteur public, a été l'occasion d'une série de déclarations publiques visant à démontrer l'attachement de leurs auteurs à « l'inviolabilité du corps humain » et à « l'accessibilité » de ces données scientifiques, estampillées pour l'occasion « patrimoine commun de l'humanité ». De telles proclamations de principes philosophiques fonda-

mentaux, mettant le travail scientifique et l'humanité hors d'atteinte de toute exploitation commerciale, seraient tout à fait bienvenues si elles n'étaient si loin de la réalité quotidienne, et si l'identité de leurs auteurs n'avait de quoi surprendre... On a du mal, en effet, à imaginer Bill Clinton, Tony Blair ou Jacques Chirac (sans parler du député UDF Jean-François Mattei et de beaucoup de notables qui ont signé la pétition qu'il a lancée contre la « brevetabilité du vivant » contenue, selon lui, dans une directive de la Commission Européenne) en défenseurs de l'humanité contre l'intrusion maléfique de l'industrie !

été largement réalisés par un petit groupe de sociétés de biotechnologie (Celera Genomics est l'exemple le plus médiatique de ces « biotechs » aux USA, Genset l'est en France) qui se sont spécifiquement investies dans la question, en s'appuyant solidement d'ailleurs sur des travaux réalisés dans des laboratoires publics. Les grosses compagnies pharmaceutiques, elles, ne se sont pas placées très vite sur le terrain, faute d'une bonne évaluation du « retour sur investissement ». Elles n'ont réagi que lorsque le succès annoncé des « biotechs » a représenté une vraie menace, celle de devoir payer très cher des droits d'utilisation sur des brevets

de la pharmacie Merck et la Wellcome Trust anglais, fondation liée – comme son nom l'indique – au trust mondial Glaxo-Wellcome...

Outre cette compétition sur le terrain scientifique, la bataille fait rage sur celui de l'éthique, ce qui n'est étonnant qu'en apparence. Ainsi, en imposant à Celera Genomics la publication des résultats (ce que recouvre la déclaration de « patrimoine commun de l'humanité » de Tony Blair et de Bill Clinton, le 14 mars dernier), les trusts pharmaceutiques pensaient surtout aux économies qu'ils allaient réaliser en évitant de payer des royalties sur les brevets que cette « biotech », conservant secrets les résul-

les bénéfiques, le moment dans la chaîne des travaux scientifiques nécessaires pour passer d'une connaissance « brute » à un produit profitable, à partir duquel le monde capitaliste accepte qu'un de ses membres prenne le dessus sur ses concurrents et se remplisse les poches. La définition précise de ce moment est déterminante dans la guerre commerciale entre « biotechs » et trusts pharmaceutiques. Une fois exclue la possibilité de breveter la simple description du gène (en raison du « patrimoine commun » sus-cité), le fait de l'autoriser dès qu'on aurait trouvé le rôle de la protéine à laquelle il donne naissance dans la cellule ou, au contraire, bien plus tard, lorsqu'on aurait créé à partir de cette connaissance un médicament vendable, fait une grosse différence quant à l'identité des bénéficiaires de la manne que cette exploitation va créer. Dans le premier cas, de nouveau, c'est surtout les « biotechs » qui gagneraient ; dans le second, surtout les trusts du médicament. Alors, quand les arguments éthiques s'échangent avec brutalité entre ceux qui refusent « l'inviolabilité du corps humain » et ceux qui font valoir le « rôle essentiel de l'industrie dans le bien-être de l'humanité » (le slogan à la mode chez ces amoureux du genre humain est : « No patent, no drug », c'est-à-dire « Pas de brevet, pas de médicament »...), les calculs de gros sous, eux, volent bas.

Tout est donc question de répartition entre des requins bien décidés, de toute façon, à faire tout le beurre possible de cette découverte scientifique extraordinaire que représente l'identification de notre génome. Blair, Clinton ou Chirac ont apparemment pris le parti des trusts pharmaceutiques. La Commission Européenne, qui préconise une brevetabilité un peu plus ouverte, paraît plus sensible aux intérêts des « biotechs ». La philosophie et les belles paroles, elles, ne sont là que pour amuser la galerie.

René LARY



Pas d'argent, pas de médicaments !

En fait, il n'y a pas vraiment de quoi s'étonner : ces prises de position « éthiques » dont on nous a abreuvés recouvrent simplement une bataille, classique, de loups de la finance autour de la poule aux œufs d'or. L'enjeu est que le déchiffrement du génome humain donne des outils extraordinairement précieux aux industriels pour créer de nouveaux tests diagnostics de maladies et de nouveaux médicaments. Or ce déchiffrement, et l'identification du rôle de nombreux gènes dans des maladies, ont

pour réaliser les tests diagnostics et les médicaments que seules, de fait, elles sont à même de réaliser et de mettre sur le marché (les « biotechs » n'ayant pas le savoir-faire pour de telles opérations). La « guerre du génome » a alors commencé, il y a 3-4 ans, et il est intéressant à cet égard de remarquer que, parmi les principaux soutiens de l'équipe qui vient de co-déchiffrer le génome qui a été proclamée par tous les commentateurs comme « publique », on trouve en bonnes places le géant

tats de ses recherches, aurait pu faire valoir.

La prise de brevets est toutefois indispensable à tous les capitalistes, pas seulement aux « biotechs », pour marquer leur territoire et limiter les appétits de leurs concurrents, et il n'a jamais été question d'y renoncer totalement parce que « le corps humain est inviolable », comme on nous le ressasse à satiété.

Le seul point qui se discute entre eux, c'est la somme de connaissances que l'on doit avoir accumulée pour avoir le droit de s'appropri-

Mayotte

L'HÉRITAGE DU COLONIALISME

Ce dimanche 2 juillet, on votait à Mayotte pour savoir quel sera désormais le statut de l'île. 73 % des votants se sont exprimés pour qu'elle passe de celui de « collectivité territoriale » à celui de « collectivité départementale ».

Seule île à être restée française lors de l'indépendance de l'archipel des Comores en 1974, Mayotte vit aujourd'hui dans une situation économique lamentable, comme bien d'autres territoires sous tutelle de la France. Les hôpitaux et les maternités sont insuffisants. Les villages n'ont l'eau potable et l'électricité que depuis quelques années. Dans des chefs-lieux, les égouts sont à ciel ouvert et on a diagnostiqué plusieurs cas de choléra. Les premières écoles datent à peine d'une dizaine d'années. 35 % de la population est au chômage. Et ce tableau est aggravé par l'afflux de réfugiés des îles voisines, notamment d'Anjouan, encore plus pauvres.

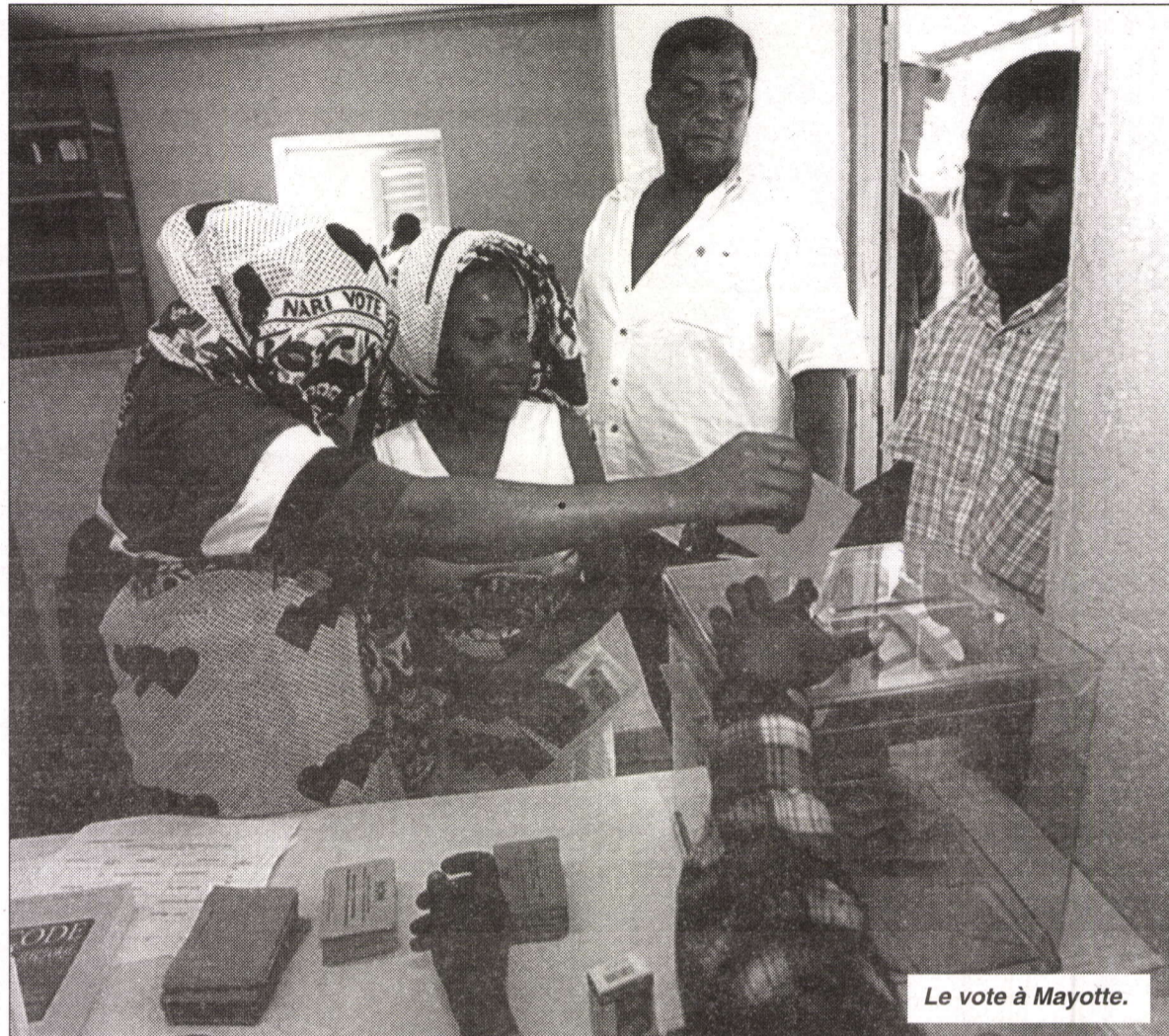
A aucun moment depuis 1974 les gouvernements français successifs ne se sont souciés d'améliorer le sort des 140 000 habitants de Mayotte, continuant en cela la politique de l'époque coloniale, où ces îles n'étaient

considérées par la France que comme des bases dans l'océan Indien.

Et encore aujourd'hui, l'intérêt de Mayotte pour l'Etat français réside dans les bases de surveillance du transport pétrolier qui y sont installées et qui permettent le contrôle de la voie maritime empruntant le canal du Mozambique, une des plus importantes au monde pour ce type de produit.

Lorsque fut organisé le référendum sur l'indépendance en 1974, toutes les autres îles donnèrent des scores de 99 % en faveur de celle-ci. Seule Mayotte vota en majorité pour le maintien dans le giron de la France. C'est en effet dans cette île que résidait la mince couche politique locale qui avait servi d'appui au colonisateur et en avait tiré quelques privilèges, au détriment de la population des autres îles. L'Etat français entérina le fait par un second référendum, à Mayotte uniquement cette fois, mais ne se sentit pas redevable envers les habitants de l'île, dont le sort ne changea guère.

Depuis des années, la seule perspective présentée par les notables de l'île, qu'ils soient RPR, PS ou centristes, est celle d'un rapprochement plus poussé avec la France, en particulier sur le plan du statut. La seule différence entre ceux qui appelaient à voter « oui » et les partisans du



Le vote à Mayotte.

« non » portait sur la façon d'y arriver. C'est la seule réponse qu'ils offrent à la misère actuelle de la population, laissant croire que le gouvernement de Paris serait alors obligé de prendre en main le développement de l'île. Sans doute cela offrirait-il à des

notables de meilleurs plans de carrière. Sans doute aussi cette idée trouve-t-elle aussi le soutien de toute une partie de la population, qui voudrait bien atteindre le niveau de vie de l'île de La Réunion voisine, qui est loin pourtant d'être idyllique.

L'histoire des anciennes colonies prouve qu'il ne suffit pas d'un changement de statut pour en finir avec la misère héritée de l'époque coloniale, ni avec le mépris des anciens colonisateurs.

Daniel MESCLA

Grande-Bretagne

CONDAMNATION D'UN ASSASSIN RACISTE

En avril 1999, trois bombes bourrées de clous, et donc destinées à faire le maximum de victimes, avaient explosé coup sur coup à Londres, d'abord dans un marché antillais, puis une rue commerçante bengali et finalement devant un pub du centre fréquenté par des homosexuels. Au total ces bombes avaient fait trois morts et plus d'une centaine de blessés.

L'auteur de ces attentats, un électricien du nom de David Copeland, fut retrouvé assez rapidement après que sa photo, prise par des caméras vidéo de surveillance, eut été diffusée par la presse. Ce sont les propres camarades de travail de Copeland, sur le chantier d'une ligne de métro

où il travaillait, qui l'avaient dénoncé à la police.

A l'époque les attentats avaient été revendiqués par plusieurs groupes d'extrême droite. Mais le gouvernement travailliste de Blair avait aussitôt rejeté l'idée que ces attentats puissent avoir des motivations politiques. Il ne pouvait s'agir que de l'œuvre d'un déséquilibré, avait affirmé le ministre de l'Intérieur Jack Straw, soucieux avant tout de ne pas accréditer l'idée que, dans l'Angleterre de Blair, les groupuscules d'extrême droite puissent présenter le moindre danger.

Le procès de Copeland qui s'est déroulé à la fin juin n'aura pas entièrement éclairci la question. Il aura néanmoins révélé sans la moindre ambiguïté les liens de Copeland avec l'extrême droite. En effet, d'abord membre du BNP (Parti National Britannique) et de la garde prétorienne de son chef « historique », John Tyndall,

Copeland avait ensuite participé à une scission de ce groupe – se faisant appeler Mouvement National Socialiste – dont il était le responsable régional dans la partie sud de l'Angleterre où il habitait. Copeland s'est d'ailleurs revendiqué de cette affiliation, tandis que ce groupuscule n'a jamais désavoué les attentats qu'il avait commis.

Néanmoins, le procès n'a pas élucidé la question de la responsabilité de ce groupuscule raciste. Le ministère public n'ayant pas réussi à faire accepter la thèse de la démence (qui était également celle de la défense), il s'est rabattu sur celle de l'influence qu'auraient exercée sur Copeland les groupes racistes américains, partisans de l'action directe « sans leader » (« leaderless action »), qui aurait conduit Copeland à agir seul. C'est au nom de cette thèse que Copeland a été condamné à

six fois la prison à vie. Et c'est cette thèse que la presse et le gouvernement se sont empressés de reprendre à leur compte.

Dans cette affaire, l'important pour Blair et son gouvernement était de toute évidence de tout faire pour écarter l'idée qu'un nervi comme Copeland puisse être le produit de la société britannique. Et pourtant, la marginalisation de toute une fraction de la population, que la politique antiouvrière du gouvernement travailliste n'a fait qu'accroître, fournit un fumier fertile à la démagogie raciste de tous ces groupuscules d'extrême droite qui font du racisme leur fonds de commerce. D'autant plus que les travaillistes eux-mêmes ne cessent d'alimenter ce racisme en montrant du doigt les immigrants « clandestins » et autres « réfugiés bidon », pour reprendre les termes du ministre de l'Intérieur:

Dans ce contexte on assiste à une certaine résurgence d'un racisme

me militant. On peut le voir s'exprimer lors des grands matchs de football, où de petits groupes de nervis arrivent à faire remonter à la surface les pires préjugés racistes. On peut le constater même sur le plan électoral, à l'occasion des élections municipales récentes, où les scores de l'extrême droite sont remontés pratiquement partout où elle se présentait, en particulier dans les régions les plus pauvres du centre du pays dont elle a fait ses bastions au cours de ces dernières années.

Que Copeland ait agi de sa propre initiative ou pas est finalement sans grande importance. Mais ses attentats ignobles sont l'expression, heureusement isolée pour le moment, d'un courant bien réel qui traverse la société britannique et que la politique actuelle des travaillistes au pouvoir ne fait qu'encourager.

François ROULEAU

CHU de Besançon



Le jour du Conseil d'Administration

LE PERSONNEL DE RESTAURATION EN GRÈVE

Vendredi 23 juin, les agents de l'UPC (Unité de production culinaire) se sont mis en grève. Pour eux, la coupe a débordé, et la situation qui pourrissait depuis 3 ans, date d'ouverture de l'UPC, a explosé. Ils revendiquent entre autres :

- la résorption de l'emploi précaire et l'augmentation des effectifs (33 contractuels, 7 CES sur 84 agents);
- la promotion professionnelle avec mise en place immédiate de concours;
- l'amélioration rapide des conditions de travail;
- la restructuration complète du service.

En 1997, à l'ouverture de ce service, les agents des cuisines espéraient travailler dans des nouveaux locaux, neufs et fonctionnels. Ils ont vite déchanté. La direction, toujours trop rapide dans ses comptes, avait estimé, après

audit, que cela impliquait une réduction de 18 postes. Peu de temps après, on s'est aperçu que ces conclusions n'étaient pas fondées, puisque actuellement les agents de restauration travaillent en équipe plus que réduite (depuis, la direction a embauché une dizaine de contractuels) dans des conditions de travail déplorables (locaux trop étroits, pas de ventilation à la laverie, etc.). Face à cette situation, les arrêts maladie se sont multipliés, les demandes de changements de service également, surtout pour ceux qui travaillent en chaîne froide.

Cette grève avait été évoquée par les syndicats du CHR, lors du dernier Comité Technique d'Établissement. Mais la direction n'a pas pris cette menace au sérieux.

Depuis, les agents des cuisines se sont organisés: 90% de grévistes, assemblées géné-

rales, signatures de pétitions au self du personnel, lecture d'une motion devant le Conseil d'Administration, ce vendredi 30 juin. Lors de ce CA, ils ont obtenu 10 mensualités de remplacements, ce qui correspond à 5 postes, et ce à partir du 1er juillet. Ces embauches vont leur permettre de travailler dans des conditions un peu plus normales. Mais tout n'est pas résolu, notamment sur les problèmes de titularisations, ceux de promotion professionnelle et de l'amélioration des conditions de travail.

Le mouvement de grève est suspendu jusqu'en septembre, et à la rentrée, les agents reposés de leurs vacances pourront négocier de pied ferme, bien décidés à imposer à la direction de respecter ses engagements.

Correspondant LO

CHU de Rennes

Une nouvelle atteinte au service public hospitalier!

Au CHU de Rennes, la direction et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation sont en train d'organiser une réduction des capacités de soins offerts aux malades.

Le 30 juin, un service de chirurgie viscérale de l'Hôpital-Sud a été fermé. Sur les 28 lits que comptait ce service, 5 seulement ont été transférés dans un autre établissement du CHU. 10 autres devraient l'être à l'automne et 13 disparaissent! Plusieurs dizaines d'emplois vont du coup être supprimés!

C'est une nouvelle illustration du démantèlement de l'hôpital public.

C'est aussi un nouveau cadeau aux actionnaires des cliniques privées: désormais les opérations de la thyroïde ne seront pratiquement plus réalisées au CHR!

Le personnel de ce service a fait savoir qu'il n'était pas du tout d'accord, dans une lettre ouverte «aux décideurs et aux législateurs», dans laquelle il rappelle que le service disposait de 52 lits en 1990 et qu'en 10 ans 37 lits ont été fermés. Résultat: une dégradation de la qualité du service rendu aux usagers. Faute de chambres disponibles, des lits ont même été installés dans un bureau! Il n'y avait que deux chambres individuelles pour 28 lits. Il était donc difficile d'isoler les malades infectés, les agités ou les patients en fin de vie!

Avec cette nouvelle fermeture; les conditions d'accueil seront encore aggravées.

Par contre les cliniques privées, en particulier celles liées à des trusts comme Vivendi, sont très actives. Et les pouvoirs publics font tout pour les aider à prospérer.

Dans ces cliniques, les profits réalisés se sont aussi sur le dos des personnels, comme viennent de le rappeler différentes grèves où les employés demandaient des augmentations de salaire.

Un autre service spécialisé en traumatologie risque également de fermer à la rentrée. Il accueille des malades opérés aux Urgences. Il a été ouvert en 1981 parce qu'il était inadmissible, voire dangereux, de transférer des patients qui venaient d'être opérés dans des établissements distants de plusieurs kilomètres. C'est pourtant ce que la direction se prépare à faire en fermant ce service de traumatologie.

Cette façon de procéder est inacceptable, tant pour les patients que pour les personnels qui sont, les uns et les autres, traités comme des pions... au mépris de leur santé et de leurs conditions de travail.

Cela illustre la profonde dégradation du service public dans les hôpitaux et aussi la nécessité d'une riposte collective pour y mettre un coup d'arrêt.

Echos des Hôpitaux... Echos des Hôpitaux... Echos des Hôpitaux...

Elle se moque de nous

La direction générale doit encore supprimer 607 lits aux Hospices Civils de Lyon. Comment va t-elle améliorer l'accueil aux urgences?

Car le principal problème des hospitalisations d'urgences, c'est de trouver des lits disponibles pour prendre en charge les malades dans la spécialité correspondant à leur pathologie. Et ce ne sont pas les 100 lits supplémentaires en gériatrie et en suite de soins qui suffiront à répondre à la demande.

C'est mathématique: ce sont 500 lits qui disparaîtront. Les couchettes ont encore de beaux jours devant elles.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière Hospices Civils de Lyon

On n'attendra pas 2007!

Le personnel des urgences apprécie que la direction générale reconnaisse qu'il y a un problème, mais sa solution ne viendra qu'en 2007... si elle vient.

En attendant, il faudrait continuer à galérer...

Hôpital vache à lait

Les cliniques privées ne font pas certains examens compliqués et chers, néanmoins indispensables. Nous en recevons de plus en plus dans les labos hospitaliers. Ces cliniques nous mettent devant le fait accompli n'importe quand et à quelle heure, pour une manipulation qui dure deux ou trois heures.

On ne peut pas accepter que les cliniques privées prennent l'hôpital et ses agents pour leurs sous-fifres à leur disposition. Et ça augure mal de la future «organisation» public-privé que souhaite le gouvernement dans l'avenir.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital Édouard HERRIOT (Lyon)

12h30 = 12h, quel bond en avant!

Quand nous travaillons en 12 heures, nous avons découvert que la direction nous comptait 11h30 de travail et nous retirait une demi-heure pour le repas. Bref, encore du vol!

Depuis, la direction se serait engagée à compter en 12 heures. Bien sûr, on attend tout d'abord toutes les demi-heures déjà retirées. Mais de toute façon le compte n'est pas bon car nous faisons au moins 12h30 de travail par jour avec les transmissions.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière - Hôpital Robert-Debré (Paris)

Embauche sans filet garni

Embauchés à Robert-Debré, nous comprenons vite qu'il faut s'acheter des ciseaux, une pince à clamer, une calculatrice dans certains services, etc. Ce sont des outils nécessaires pour travailler et qui ne sont pas fournis par la direction. C'est anormal.

Pire: il manque des thermomètres, alors comment devons-nous faire? En acheter aussi? Non, stop, nous n'irons pas jusqu'aux compresses...

Mais pour la direction, tout va bien. Déjà, elle nous habille!

Ouverture de « l'Hôpital Européen G. Pompidou » à Paris

HÔPITAL DE PRESTIGE ET MANQUE DE CRÉDITS

Avec près de deux ans de retard, l'Hôpital Européen Georges-Pompidou (HEGP) vient d'ouvrir ses portes dans le 15^e arrondissement de Paris. Cet hôpital, projet en gestation depuis vingt-cinq ans et présenté comme « l'hôpital du XXI^e siècle », devrait regrouper les activités de trois hôpitaux voisins (Laennec, Boucicaut et Broussais), dont la fermeture totale ou partielle est programmée depuis longtemps par

l'Assistance Publique de Paris.

D'après ses concepteurs, ce bâtiment ultra-moderne et bourré d'informatique, dont la construction aura quand même coûté 1,8 milliard de francs, devrait être plus efficace en matière de soins et offrir un meilleur accueil aux malades (90 % de chambres individuelles, WC et salle de bains dans toutes les chambres, accès depuis le lit à de nombreux services, etc.).

En revanche, pour le personnel, c'est une autre réalité qui se profile : 2400 personnes sont prévues pour faire fonctionner tous les services, alors que les organisations syndicales s'accordent à dire qu'il en faudrait au bas mot, dès le départ, 2700 à 2800. Résultat, pour un syndicaliste, « cela fonctionnera en flux tendu, inéluctablement et dangereusement ». Cette politique en matière d'effectifs est d'autant

plus scandaleuse que, du fait de la fermeture des autres sites, 1350 salariés sont considérés par l'Assistance Publique comme en sureffectif et doivent se trouver un point de chute ailleurs.

Alors, pour les marchands de béton et de matériel médical, cet hôpital a sûrement été une bonne affaire, mais pour le personnel (et les malades) le progrès reste à démontrer.

En tout état de cause, ce

n'est pas la construction d'un seul hôpital, fût-il ultra-moderne, qui pourra régler tous les problèmes. Rien qu'à Paris et dans sa région, les services hospitaliers mal équipés, vétustes et en sous-effectif sont légion. Et ce n'est sûrement pas avec la politique de restrictions budgétaires qu'impose le gouvernement en matière de santé que cette situation va s'améliorer.

R. M.

Région toulousaine

GRÈVE POUR LES SALAIRES DANS LES CLINIQUES PRIVÉES

Dans la région toulousaine, le mouvement a démarré le mercredi 21 juin à la clinique des Cèdres (la plus importante du pays, avec 800 salariés) à l'appel de militants de la CGT.

Deux mois auparavant il y avait eu grève dans deux autres cliniques – avec évacuation d'une partie des malades – contre les conditions d'application des 35 heures. Et, au début de ce mois, une grève de quatre jours du personnel des blocs et un débrayage de quatre heures de l'ensemble du personnel de la clinique Pasteur, amenaient la direction à concéder une

prime mensuelle de 450 F brut.

Le personnel de la clinique des Cèdres, rejoint par celui de la clinique du Parc, réclame l'alignement des salaires du privé sur ceux du public, l'écart pouvant atteindre 3000 F.

Après plusieurs jours, le mouvement a gagné la clinique Sarrus-Teinturiers puis l'ensemble des cliniques de la région à l'occasion du rassemblement appelé jeudi 29 juin devant le siège de l'Union Hospitalière Privée, principale organisation patronale. Un millier de manifestants se sont retrouvés pour scander des mots d'ordre sans ambiguïté : « Cliniques en colère, y'en a

marre des bas salaires », « Aucune hésitation, nous voulons du pognon »... La grève était totale par endroits, au point que les directions des cliniques ont dû faire évacuer les malades vers les hôpitaux, les médecins devant ailleurs assurer eux-mêmes la relève des soins infirmiers.

Le patronat des cliniques dit reconnaître la justesse des revendications salariales mais affirme n'avoir pas les moyens de leur donner satisfaction ; il renvoie la balle dans le camp du gouvernement qui, selon lui, ne lui donne pas suffisamment de moyens via l'Agence Régionale de l'Hospitalisation. Mais l'argument ne passe pas

car le personnel voit les investissements réalisés par les cliniques, que celles-ci soient la propriété de leurs médecins ou de grands groupes financiers.

Les discussions entre le personnel et le patronat se déroulent clinique par clinique et les propositions sont variables. Par exemple, à la clinique Sarrus-Teinturiers, la reprise a été votée après que la direction a accordé une prime mensuelle de 600 F brut et annoncé que les jours fériés seront récupérés ou payés, ce qui représente 10 jours par an. Mais la direction de la clinique Ambroise-Paré a saisi en référé le tribunal de grande instance qui s'est pro-

noncé pour la mise en place d'un service minimum et a condamné la déléguée CFDT à 6000 F d'amende.

Le patronat sent bien que nous ne sommes plus en 1991 où, pour des revendications semblables, le personnel s'était contenté de porter l'étiquette « gréviste » dans le dos, tout en assurant le travail. Alors, il peut décider de faire quelques gestes, mais aussi durcir sa position. La grève continue dans plusieurs cliniques mais elle souffre d'un manque de coordination entre les différents établissements, ce qui ne semble pas être la préoccupation des syndicats.

Echos des hôpitaux... Echos des hôpitaux... Echos des hôpitaux...

Non aux fermetures de lits et de services !

Voilà plus d'un mois que la Gastro-Est, service de 15 lits, est fermée. Le personnel de ce service est redéployé dans différents autres services. La direction ne garantit même pas que la Gastro-Est sera réouverte en septembre.

Cette fermeture est injustifiable. De nombreuses personnes souffrent de pathologies digestives et les autres services sont surchargés de travail.

La seule raison de cette fermeture consiste en de sordides considérations financières. C'est inadmissible !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière CH Roubaix

Un avant-goût des vacances

A G2 et G4, ce week-end, c'était galère, une seule infirmière d'après-midi suite à l'arrêt imprévu d'une collègue. Les seules solutions proposées : décaler un peu les équipes, faire appel à d'autres services et en définitive laisser une infirmière seule pour faire face à un service d'urgences chargé.

La sécurité, l'accueil et le confort du patient, les responsables administratifs et médicaux s'en moquent ; par contre c'est l'équipe qui assume toute l'angoisse.

Si le moindre arrêt de travail provoque la catastrophe, c'est parce qu'on tourne perpétuellement en sous-effectif.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière – Hôpital Edouard-HERRIOT (Lyon)

Non, non et non

Les secrétaires médicales ont reçu un questionnaire de la direction leur demandant si elles seraient d'accord pour encaisser les consultations privées.

Outre la responsabilité que représente la gestion de cet argent, cela se rajoute à une charge de travail déjà très lourde. En plus la plage horaire serait forcément augmentée.

Les secrétaires médicales devraient toutes refuser, comme certaines l'ont déjà fait.

Mais le vrai problème, c'est la présence d'un secteur privé dans l'hôpital public.

Les martiens débarquent

Lundi dernier, escorté de directeurs et de médecins, le directeur général a pénétré dans le réfectoire. Allait-il prendre un plateau et cinq choses, comme tout un chacun ? Evidemment non. Tout ce beau monde a traversé les tables avec l'air d'un groupe de touristes découvrant une peuplade inconnue : le personnel. Puis ils sont allés s'en remettre dans la petite salle où un extra en veste les a servis.

On n'est vraiment pas du même monde.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière – Hôpital Beaujon (Clichy - 92)

Alstom

DES PROFITS PAR MILLIARDS DES LICENCIEMENTS PAR MILLIERS

Lorsqu'on regarde ce qui se cache derrière « la bonne santé des entreprises et de l'économie », comme disent les journalistes, on trouve bien la bonne santé pour des profits, mais toujours les licenciements pour les travailleurs. Le groupe Alstom, un des plus puissants du pays, en est un bon exemple.

DE L'ARGENT À PLEINS TIROIRS

Il y a deux ans, en mars 1998, alors qu'Alstom faisait encore partie d'Alcatel, le groupe annonçait un quasi-doublement de ses bénéfices de 1996 à 1997 (avec 4.7 milliards de francs). En mai 1998, au moment de son introduction en Bourse sous le nom d'Alstom, et pour Alstom seul cette fois, étaient annoncés une hausse des commandes de 41 % et un bénéfice en hausse de près de 25 % (plus de 2 milliards de francs). Cela n'avait pas empêché Alstom de se vanter d'avoir fermé 32 usines en dix ans en Europe et d'afficher son objectif d'une poursuite des gains de productivité de 5 % chaque année. Cette année, lors de la dernière « restructuration » de son capital, Alstom s'est séparé du trust ABB, auquel il était lié, en rachetant la part de ce dernier dans le groupe. Alstom a été capable de payer

près de 8 milliards de francs. Au total, en quelque chose comme deux ans, plus de 20 milliards ont été sortis ou provisionnés en restructurations diverses.

Ce n'est donc pas l'argent qui manque.

Et cette année, la fête continue ! Alstom a préparé une nouvelle émission d'actions en juin par l'annonce de bonnes nouvelles, pour les actionnaires, évidemment : progression des commandes de 13 %, du chiffre d'affaires de 15 % et des profits (résultat net) de 15 %. Les dividendes suivent : le bénéfice par action a progressé de 40 % et le dividende servi de 10 %.

POUR LES TRAVAILLEURS, PRÉCARITÉ ET LICENCIEMENTS

Le passage du tour de France à Saint-Nazaire le 4 juillet a encore été l'occasion pour Alstom de se faire de la publicité gratuite en vantant les réalisations de ses chantiers navals. Les journalistes ont admiré les paquebots, il ne fallait pas leur demander en plus d'aller voir de près comment on les construisait, combien d'emplois en fixe avaient été supprimés, pourquoi deux travailleurs sur trois



Inauguration du « Mistral » à Saint-Nazaire le 25 juin 1999, lors de laquelle Jospin s'est félicité... de la création d'emplois...

des Chantiers de l'Atlantique, c'est-à-dire de l'Alstom, étaient en contrat précaire, ni comment ils vivaient !

Tout va donc pour le mieux pour Alstom. Mais tous ces bons résultats ne l'ont pas empêché de mettre en route un vaste plan de suppression d'emplois dans l'ensemble des entreprises du groupe. Et c'est bien l'emploi qui est visé. Tout le monde est touché, même la Chine et les pays à moindres coûts salariaux.

Dans la filiale Energie (ex-ABB Alstom Power), doivent disparaître près de 10 000 emplois sur 50 000, un emploi sur cinq dans le

monde, dont 1 500 en France. Des établissements doivent disparaître, Lys-lez-Lannoy dans le Nord, une région pourtant durement touchée par le chômage, LCA à la Courneuve... D'autres licenciements ou suppressions d'emplois sont annoncées, notamment dans le ferroviaire ou les transformateurs (le tiers des effectifs de l'usine de Saint-Ouen par exemple). L'annonce par le PDG de la SNCF d'une augmentation ou d'une accélération de ses commandes de locomotives et de matériel n'a même pas conduit Alstom à renoncer à son plan dans cette branche, tout juste à réduire un peu les

suppressions d'emplois annoncées !

Une entreprise comme Alstom, qui a toujours vécu de commandes d'Etat, qui affiche des bénéfices records, qu'une entreprise comme celle-là ose licencier, cela mériterait qu'on le leur fasse payer. Cela mériterait que les travailleurs exploités, jetés à la rue, aillent demander des comptes et récupérer ce qu'on leur a volé. Et pour commencer, ne pas laisser les patrons se pavaner impunément lorsqu'ils montrent fièrement leurs productions, leurs paquebots, qui ne sont que le fruit de l'exploitation renforcée des uns et de la mise au chômage des autres.

Arsenal de Lorient (Morbihan)

LA DIRECTION RECULE

Pour rattraper le retard dans la construction de 3 frégates pour l'Arabie Saoudite, la direction de l'arsenal de Lorient (chantier naval de 2 000 personnes) voulait imposer le travail en 2x8. Dans un premier temps, cela n'aurait concerné que quelques dizaines de travailleurs. Il aurait fallu commencer à 5h42 une semaine, travailler l'après-midi la semaine sui-

vante, et cela sans compensation financière.

Nous avons donc décidé de bloquer les coupées d'accès de la première frégate saoudienne à la forme de construction, et ce, deux heures par jour. Ce bâtiment doit être mis à l'eau le 1^{er} août. Au bout d'une semaine, le mouvement n'a pas faibli, 100 à 200 travailleurs prenant part régulièrement aux blocages, empêchant

notamment les camarades des entreprises sous-traitantes, qui ne demandaient pas mieux, de monter à bord.

Devant notre détermination, la direction a retiré son projet. Elle a nommé un médiateur, espérant ainsi que l'on cesserait nos actions. Mais personne n'a confiance. Aussi, lors de l'assemblée organisée par la CGT et la CFDT, avons-nous décidé

de continuer les blocages jusqu'à la visite du directeur des DCN (Direction des Constructions Navales), les 5 et 6 juillet à Lorient.

On a bien l'intention de demander des comptes à ce monsieur sur ces nouveaux horaires, dits atypiques, que celui-ci voudrait nous faire accepter en fonction des besoins.

Les délais de construction des navires étant de

plus en plus courts, nous savons très bien que, si l'on avait accepté aujourd'hui les projets de la direction, on nous aurait demandé, pour tous les bâtiments futurs, de travailler en horaires décalés. Nous avons mis les choses au clair tout de suite : pas question d'accepter n'importe quel horaire !

Correspondant L.O.

Lever Haubourdin - Nord

LA LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS CONTINUE

Vendredi 23 juin 2000, la direction de Lever-France a publié son plan social concernant son projet de fermeture de Lever-Haubourdin.

Ce plan concerne les 434 salariés de Lever et la quinzaine de camarades qui sont employés par le CE.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le contenu du document a eu le don de nous mettre en rage. En effet, à part quelques miettes, la direction ne fait qu'appliquer la convention collective de la chimie.

Ainsi par exemple, pour ceux d'entre nous qui avons plus de 50 ans, si nous trouvons du travail dans les deux mois, nous pourrions toucher une prime additionnelle à nos droits de 80 000 francs. Mais plus nous aurons de difficulté pour trouver du travail, moins on nous « aidera ». Ainsi, cette prime tombe à 60 000 francs au bout de trois mois et à 50 000 francs à cinq mois. Et au septième mois plus rien. Quant à ceux qui ont moins de 50 ans, le processus est le même, sauf que les primes ne sont plus que de 40 000 francs, 20 000 et 10 000 francs.

Par contre, la direction fait la part belle au candidat-repreneur du site, la société espagnole Bilore. Nous avons eu l'occasion

de lire dans la presse les projets de ce repreneur : pour une fabrication quasiment identique, nous serions deux fois moins, avec des salaires en baisse de 30 à 40% selon notre ancienneté. En effet nous perdons les primes acquises les années passées chez Lever. D'ailleurs le patron de cette entreprise considère, en plus, que les salaires de l'usine sont 18% trop élevés par rapport aux salaires moyens de la chimie.

Et le comble, c'est que ce sont ceux d'entre nous qui ont plus de 50 ans qui sont poussés à accepter un poste chez le repreneur. Autant dire que Lever a décidé de nous user jusqu'à la corde au boulot.

Il y a aussi, de plus les formules habituelles des plans sociaux qui passent par les reclassements dans le groupe (mais c'est illusoire puisque Unilever a annoncé un plan de 25 000 suppressions d'emplois dans le monde, dont 12 500 en Europe). Partir pour où? L'aide à la création d'entreprises (mais nous avons maintenant l'expérience de six plans sociaux et nous savons que ces entreprises individuelles ne durent jamais longtemps), l'aide à la mobilité, etc.

A l'assemblée générale du 23 juin, nous avons décidé de rendre une visite au siège à Levallois-Perret pour dire son fait à notre PDG, au cours du Comité Central d'Entreprise qui avait



Manifestation le samedi 20 mai

lieu le 30 juin, où la direction voulait discuter de son plan social.

Nous y sommes allés à plus de 250. Toute la semaine, des groupes se sont préparés à cette visite. Nous étions bien décidés à exiger le retrait de ce plan qui nous révoltait. Les deux revendications qui faisaient l'unanimité aux AG étaient : la préretraite pour ceux d'entre nous qui avons plus de 50 ans et le « million » pour chacun d'entre nous.

En effet, les actionnaires ont empêché 48 milliards de francs en 1998, sans rien faire.

Arrivés sur place, il était prévu le rituel habituel : les délégués qui discutent et les salariés qui attendent. Eh bien là, les salariés sont tous rentrés au grand dam du PDG et de beaucoup de délégués élus au CCE. Nous n'avons pas bougé de là avant que le PDG nous signe un papier dans lequel il s'engagerait à ne pas rediscuter du plan social avant septembre. Nous l'avons tous fortement encouragé à trouver les mots justes dans ses interventions, chacune étant ponctuée par « mauvaise réponse, essaye encore ! ». Il a fini par convenir

que sa première mouture n'était pas du tout bonne.

Nous avons donc gagné deux mois sur la procédure.

Le retour s'est fait dans la bonne humeur. Car nous avons fait, une nouvelle fois, l'expérience que lorsque nous agissons tous ensemble, cela est plus efficace que n'importe quelle réunion avec les meilleurs experts qui soient.

Unilever n'a reculé que sur les délais que le groupe se donnait pour nous virer. C'est quand même encourageant pour la suite.

UNE GRÈVE DANS LA BANLIEUE DE SENS

nos lecteurs écrivent

Un de nos lecteurs de l'Yonne nous a fait part de la situation existant dans l'une des entreprises de la banlieue de Sens où une grève a eu lieu pour la première fois à sa connaissance. Une grève qui pourrait n'être qu'un avertissement si l'on en croit notre lecteur.

L'usine Senoble de Jouy, dans la banlieue de Sens, fait partie du groupe Senoble, 3^e producteur mondial de yaourts et autres produits laitiers. 1 600 personnes tra-

vailent dans ce groupe, dont 900 à l'usine de Jouy.

C'est la famille Senoble, une des grandes familles de la région connue pour ses relations avec les notables locaux, qui possède ce groupe, depuis le début du siècle.

C'est dans l'esprit de famille qu'elle tient à montrer son paternalisme vis-à-vis des employés, par exemple en entretenant un terrain de foot et en subventionnant une équipe.

Mais l'esprit de famille, c'est avant tout les profits pour Senoble, et les salaires au SMIC pour les salariés.

Bien que la direction se soit vantée récemment d'avoir signé un accord pour les 35 heures, des employés dans certains secteurs travaillent régulièrement plus de 60 heures par semaine, plus de 10 heures par jour, et cela par manque d'effectifs. A

noter que le paiement des jours fériés et des dimanche n'est souvent pas majoré et que les primes sont à la tête du client.

Les conditions de travail sont très pénibles, voire dangereuses : travail au froid (réfrigération), au chaud (étuves)... Dernièrement, un ouvrier est mort écrasé par le bras d'une filieuse qui conditionne les palettes.

Ce qui s'est passé récemment a beaucoup touché les ouvriers de la région, qui comme moi, n'avaient jamais entendu parler d'une grève chez Senoble. D'après divers témoins, cette grève est partie du mécontentement soulevé par les propositions de la direction d'augmenter les salaires de 0,6% pour l'année 2000 et d'accorder une prime de 500 francs pour le seul mois d'avril.

C'est en tout cas à l'appel des délégués CFDT que la grève a démarré sur les revendications de 500 francs net d'augmentation, une baisse des tarifs de la mutuelle obligatoire, la majoration des heures supplémentaires du dimanche et des jours fériés, le respect des 35 heures en fabrication, enfin, une feuille de paye compréhensible.

Le jeudi 15 Juin, les travailleurs de l'équipe du matin ont cessé le travail. Ils ont commencé le tour des ateliers pour l'étendre, mais ils en ont été très vite empêchés par la direction. Cependant, les travailleurs des autres équipes (soir et nuit) ont rejoint la grève.

Le premier jour, le patron n'a pas dû en mener large et a préféré faire appel aux CRS. Devant le refus de la préfecture, il a aussitôt contacté la

gendarmerie. Une voiture s'est déplacée et a fait le pied de grue devant l'usine. Et ce doit être pour garder un bon souvenir de la grève qu'il a fait prendre les grévistes en photo.

Le directeur du secteur où la grève était la plus suivie a eu l'occasion de montrer son dévouement à l'entreprise en allant agresser violemment un délégué syndical qui s'est retrouvé à l'hôpital.

M. Senoble en personne est réapparu le deuxième jour escorté par une garde rapprochée menaçante.

Devant son refus de toute discussion, les grévistes ont décidé de mettre fin à leur mouvement. Mais on a l'impression que cet avertissement aura une suite et les grévistes sont sortis la tête haute et fiers d'avoir fait grève.

SNCF
Landy Ateliers TGV
(Région parisienne)

UNE GRÈVE COURTE ET VICTORIEUSE sur les salaires et les effectifs

Entre 500 F et 600 F par mois, 15 embauches supplémentaires, dont 5 dès maintenant, 5 autres en septembre et 5 autres en mars, 1 000 F de prime exceptionnelle, plus quelques améliorations concernant la formation et les qualifications, voilà ce que les 55 «jockeys» du Landy ont obtenu en 24 heures.

Les jockeys (leur nom officiel est «remiseur déga-reur») sont chargés de conduire les rames TGV pour les amener d'un atelier à un autre du Landy où elles sont révisées et entretenues. Pour à peine 8 000 F par mois, primes comprises, travaillant en 3x8, les jockeys doivent, sur un chantier étendu de plusieurs kilomètres, courir pour bouger les rames, faire des coupes entre les voitures, etc.

Et du travail, il y en avait déjà beaucoup, avec la montée en puissance du trafic TGV, Thalys, Eurostar. En plus la direction, contre de vagues promesses, leur a imposé d'effectuer en plus le déplacement des rames classiques, jusqu'à présent fait dans un autre secteur.

Jeudi 29 juin, à la suite d'un préavis syndical, les jockeys sont entrés en grève reconductible. La grève était totale dès la première équipe. La direction a eu beau faire conduire les TGV par des cadres, les trains étaient retardés d'une heure au départ de Gare du Nord.

Le lendemain, vendredi 30 juin, jour de gros départs, la grève était toujours suivie à 100%. A l'assemblée, le patron expliquait encore

devant les grévistes qu'il ne pouvait rien céder. En début d'après-midi, il promettait des effectifs supplémentaires, les équipes passant de 11 à 12 en 2000 et à 13 en 2001. Il proposait une augmentation de 25 F de la prime journalière qui passait à 50 F. Les jockeys unanimes estimaient cela insuffisant et ils le lui montrèrent en jetant sur la table leur carton d'habilitation à conduire les TGV. «On ne les reprendra pas tant que la prime ne sera pas de 60 F.»

Deux heures plus tard, le patron cédait sur la prime (soit environ 500 F de plus) comme sur les effectifs réclamés. C'est donc sur une victoire que les grévistes ont repris le travail.

La direction a reculé rapidement. Elle avait compris qu'elle avait en face d'elle des grévistes soudés et déterminés à lutter jusqu'à satisfaction.

Les revendications mises en avant par les jockeys, les salaires et les effectifs, sont celles de tous les cheminots du Landy et d'ailleurs. Car, dans tous les secteurs, la charge de travail augmente, alors que les effectifs et les salaires sont à la traîne. Alors, une grève déterminée, même si les grévistes n'avaient pour l'instant pas la volonté de l'étendre, aurait rencontré la sympathie des autres cheminots et aurait peut-être pu donner des idées à d'autres.

Les jockeys ont fait la preuve que la lutte paye. Dans cet atelier TGV, cela faisait bien longtemps, même à l'échelle d'un secteur, qu'on n'avait pas connu de grève unanime, et victorieuse. La leçon portera ses fruits.

Correspondant LO

LE MONDE N'EST PAS UNE MARCHANDISE

Les paysans contre la malbouffe
JOSÉ BOVÉ et FRANÇOIS DUFOUR
Entretiens avec Gilles Luneau

«Les héros de ce livre [...] sont de ceux qui réfléchissent à la construction d'un organisme de contrôle démocratique de l'OMC», précise dans l'avant-propos le journaliste Gilles Luneau qui a interviewé José Bové et François Dufour, entretiens qui constituent l'essentiel de ce livre. D'emblée, l'objectif et la lutte des deux agriculteurs et responsables de la Confédération syndicale

Ce livre ne contient aucune révélation que la presse écrite, qui a consacré dernièrement des pages et des pages au procès de José Bové et de ses compagnons à Millau, n'aurait pas racontée. Mais en retraçant le parcours des deux leaders paysans, en leur permettant d'expliquer les problèmes auxquels sont confrontés «les petits et moyens producteurs» et les solutions qu'ils préconisent, ces pages permettent de comprendre et l'écho important rencontré par leurs dénonciations, et les limites étroites dans lesquelles ils inscrivent leur combat.

José Bové, qui a quinze ans en 1968, milite d'abord dans les réseaux catholiques, pacifistes, antimilitaristes, et participe à la mobilisation contre l'extension du camp militaire du Larzac, région où il s'installe en 1975.

François Dufour, aujourd'hui secrétaire national de la Confédération paysanne (scission de la FNSEA), dont il fut, en 1987, l'un des fondateurs, vient lui aussi de la Jeunesse agricole catholique (JAC), milite contre les cumulards et pour substituer une «agriculture paysanne, respectueuse des sols et de l'environnement». Porteparole national de l'organisation paysanne, il pratique l'agriculture «biologique» et est aujourd'hui membre du collectif Attac.

Racontant leurs itinéraires, les deux hommes retracent également l'évolution du syndicalisme agri-

cole en quelques pages. Puis viennent les dénonciations, pêle-mêle, de ce qui motive leur engagement, avec au centre de leurs préoccupations la description de ce qu'ils appellent «les dégâts du productivisme»: la modernisation de l'agriculture se fait au prix de «l'asservissement» aux trusts et aux multinationales; la recherche agronomique, aux mains de ces derniers, entraîne la ruine des petits paysans à travers le monde; l'agriculture fonctionnant pour le commerce et le profit, alors que, selon eux, il faudrait «ramener la production à son niveau d'équilibre» et casser la surproduction. S'ils s'interrogent sur le fait qu'aux quatre coins de la planète des populations entières souffrent de malnutrition, c'est pour préconiser un repli sur les productions nationales afin d'échapper à la «dictature» des trusts de l'agro-alimentaire et du marché mondial. Mais ce qu'ils appellent surproduction n'est en fait qu'une surproduction par rapport aux besoins solvables, et non par rapport aux besoins alimentaires réels de l'humanité dans son ensemble.

Tout en mettant le doigt sur des aspects odieux de l'économie capitaliste, qui transforme «toutes les activités à la surface du globe en marchés et en marchandises», déclarent-ils, François Dufour et José Bové ne remettent pas en cause le système économique capitaliste lui-même, qui engendre pourtant les maux qu'ils décrivent. Leurs références politiques, bien qu'ils se défendent d'en avoir, ne vont pas au-delà de «la tradition de la Fédération Jurassienne, alternative au projet marxiste», tradition anarcho-syndicaliste dont ils disent voir un prolongement dans certaines coopératives ouvrières et paysannes. Pas étonnant alors que les solutions envisagées soient très en deçà des faits dénoncés. Contre la «mondialisation», c'est-à-dire la domination de la production, aussi bien industrielle qu'agricole, sur l'ensemble de la planète, par une poignée de grands capitalistes, José Bové et François Dufour proposent «la recherche d'un commerce équitable (qui) devrait régir tous les échanges internationaux»! «Il faut une instance

de régulation mondiale du commerce», expliquent-ils, qui ne soit pas l'OMC, sous la coupe des multinationales et qui doit disparaître. Mais qui pourrait permettre d'atteindre ce but? L'ONU serait finalement un bon instrument, avancent les deux militants de la Confédération paysanne, qui voient dans les manifestations de Seattle «l'acte de naissance de la contestation globalisée». A travers la mobilisation actuelle, on assiste selon José Bové au fait que «l'agriculture est en train de devenir un axe central de contestation et une référence de la résistance»...

Ainsi, autant les faits et méfaits du capitalisme, de la loi du profit appliquée à l'agriculture, peuvent être décrits de façon percutante, autant les solutions préconisées s'inscrivent dans le cadre du système, quand elles ne sont pas carrément passistes. Face aux multinationales, aux trusts de l'agro-alimentaire, de la chimie, de la distribution, du commerce, etc., face aux gouvernants qui les protègent, ce sont bien d'autres moyens que l'humanité devra mettre en œuvre pour leur interdire définitivement de nuire.

Pour les petits et moyens paysans, l'avenir n'appartient certainement pas à une renonciation aux possibilités offertes par l'internationalisation de l'économie, par l'industrie moderne, par la chimie, par la science. Il appartient à ceux qui auront pour ambition de s'en rendre maîtres, de les contrôler, pour les mettre au service des besoins, alimentaires et industriels, de l'ensemble de l'humanité. C'est dire que la seule voie est celle qui conduit, par l'alliance de tous les opprimés ouvriers et paysans et par la lutte de classe, à la destruction du système capitaliste, de ses marchés et de sa loi du profit. Alors, oui, le monde ne sera plus une marchandise!

Lucienne PLAIN

Le monde n'est pas une marchandise, Les paysans contre la malbouffe, de José Bové et François Dufour. Entretiens avec Gilles Luneau. Editions La Découverte, 235 pages, 95 francs.

LES MONOLOGUES DU VAGIN

de Eve Ensler
interprétés par
Fanny Cottençon
au Théâtre Fontaine

monologues
du vagin

Le livre,
dont
est tirée
la représentation.

« "Vagin" n'est pas un mot pornographique. C'est en fait, un terme médical qui désigne une partie du corps, comme "coude", "main" ou "côte". » Et pourtant, il est tellement chargé d'interdits, de sens cachés, d'évocations violentes ou tendres, d'émotions, qu'il faut un incontestable talent pour écrire une pièce et réussir tout un spectacle autour de ce seul mot.

L'écrivain américaine Eve Ensler a rencontré et parlé avec des femmes de toute condition, de tout âge, de toute nationalité et a bâti, à partir de leurs récits, ces monologues surprenants.

Rassemblés sous ce titre qui veut délibérément provocateur, ils sont dits et joués avec un talent assez impressionnant par Fanny Cottençon. Seule sur la scène du Théâtre Fontaine pendant une heure et demie, elle réussit à faire se lever et à faire vivre toutes ces femmes et leur histoire.

Sans une once de vulgarité, avec courage, elle fait traverser toutes les émotions aux spectateurs, parfois médusés et visiblement impressionnés, dont est riche chacun de ces monologues. Depuis la petite fille traumatisée jusqu'à la vieille femme crispée, en passant par une Bosniaque violente et brisée jusqu'à l'extraordinaire moment d'un accouchement, Fanny Cottençon poursuit ses récits avec une sensibilité et une intelligence toujours en éveil.

C'est un spectacle qui saisit, et qu'il faut aller voir et faire voir, par les hommes bien sûr... mais pas seulement!

Lucienne PLAIN

Les Monologues du Vagin, de Eve Ensler, avec Fanny Cottençon, Théâtre Fontaine, 10, rue Fontaine Paris 9^e, 100 ou 160 F; moins de 26 ans, 70 F; tarif groupe 110 ou 70 F. Jusqu'au début septembre.

LISTE D'ATTENTE

de Juan Carlos Tabio

Dans la gare routière d'un petit village cubain, des passagers attendent le car qui les emportera. Hélas, celui-ci se fait de plus en plus improbable au fil des heures et des espoirs déçus. Chacun s'apprête à rentrer chez soi, quand un ingénieur se distingue de la file d'attente pour proposer de s'y mettre tous afin de réparer le vieux tacot sur lequel l'administrateur de la gare routière s'acharnait en vain depuis des jours.

Tel est le début d'une belle aventure. Autour du vieux car qu'on essaie de rafistoler, une sorte de société idéale s'organise. Des gens bien différents apprennent à se connaître et à s'apprécier, des couples se forment. On est si bien ensemble que l'on oublie pourquoi on est là et qu'on ne veut plus se quitter.

La réalité cubaine n'est

pourtant jamais bien loin, dans cette gare routière où il manque toujours une pièce tchèque ou russe pour faire fonctionner le moindre robinet, mais où la débrouillardise de chacun supplée à tout. La nourriture est rare, mais ce qu'on a, on le partage, et au bout du compte cela ressemble à un vrai festin. Certains administrateurs tatillons voient d'un mauvais œil se succéder les entorses aux règlements, mais d'autres se laissent gagner par l'ambiance de cette communauté humaine, chaleureuse et imaginative. Et il se trouve dans cette file d'attente des gens manifestement fiers d'appartenir à une société où ce n'est pas le règne du « chacun pour soi ».

Comme dans ses films précédents (*Fraise et chocolat* et *Guantanamo*), le metteur en scène conserve un œil lucide

sur le régime et la société cubaine. Mais lorsqu'il critique, en particulier à travers les personnages de fonctionnaires pointilleux et mesquins, imbus de leur tout petit pouvoir, il le fait en restant solidaire de la population cubaine, de son petit peuple qui, au milieu de tant de difficultés et de dénuement, se mobilise collectivement pour s'en sortir.

Sans doute est-ce là une peinture un peu idyllique de la réalité cubaine? En tout cas, cette histoire surprenante, entre des personnages attachants y compris lorsqu'ils ne brillent pas par une morale à toute épreuve, constitue un film qui respire l'espoir et la confiance dans la possibilité d'une société meilleure, tout simplement humaine.

Daniel MESCLA

LUNA PAPA

de Bakhtiar Khudojnarazov

Dans ce film du réalisateur khazak Khudojnarazov, l'histoire trépidante qui sert de prétexte au film ne prétend pas à la vraisemblance. Un peu comme dans les films du réalisateur yougoslave Kusturica, les personnages s'y croisent de la façon la plus fantaisiste, ou plutôt

courent, voire volent.

Khudojnarazov dépeint l'Asie Centrale, et en particulier le Tadjikistan où se déroule la plus grande partie du film: les bandes armées qui s'opposent pour y prendre le pouvoir y sont montrées comme des gangs, vivant sur le dos des populations qu'elles rançonnent, et tout le film plaide, par-

fois gaiement, parfois plus tristement, contre l'obscurantisme vis-à-vis des femmes.

Les paysages y sont, de plus, magnifiques, et on ne s'ennuie pas une minute. Les raisons ne manquent donc pas d'aller voir ce film, aussi surprenant qu'agréable.

Nelly MEYER

La censure du film « Baise-moi »

L'ORDRE MORAL

A la demande de l'association « Promouvoir », qui prétend assurer « la défense des valeurs judéo-chrétiennes et de la famille », et de parents qui ne représentent qu'eux-mêmes mais ne cachent pas leurs liens avec l'extrême droite mégrétiste et les milieux intégristes catholiques, le Conseil d'Etat a annulé le visa d'exploitation que la Commission de censure et le ministère de la Culture avaient accordé au film *Baise-moi*.

On peut ne pas être d'accord avec ce film, les intentions et les calculs de ses auteurs, réalisateurs et producteurs, mais personne n'est obligé d'aller le voir.

Mais de quel droit les membres du Conseil d'Etat se donnent-ils le pouvoir de décider ce que l'on peut ou ne peut pas voir au cinéma?

Mettre en avant la protection des enfants mineurs relève de l'hypocrisie. Car les chaînes de télévision, y compris les chaînes publiques, ne font pas le tri des spectateurs, entre les adolescents de 16 ans et les adultes, alors qu'elles diffusent en abondance des images violentes et parfois des films pornographiques.

Cette affaire n'est pas isolée. Elle intervient deux jours après que le même Conseil d'Etat a décidé, toujours à la demande d'asso-

ciations intégristes, d'interdire la libre diffusion de la « pilule du lendemain » dans les établissements scolaires.

Les membres du Conseil d'Etat suivent avec complaisance les tenants d'un ordre moral qui sympathisent avec des milieux réactionnaires, qui n'hésitent pas à faire l'apologie du racisme ou à utiliser la violence pour s'opposer à la loi sur l'avortement et imposer la fermeture des centres d'IVG.

Tout cela au nom de la lutte contre la diffusion d'images violentes? A d'autres!

Roger MEYNIER

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ AVEC LUTTE OUVRIÈRE

Comme bien des étés précédents, les militants de Lutte Ouvrière feront étape cet été dans des villes et des régions où nous ne sommes pas ou peu présents le reste de l'année et dont vous trouverez la liste ci-dessous. Nous souhaitons ainsi rencontrer celles et ceux, en vacances ou non, qui veulent nous connaître, connaître nos idées, nos activités et avoir la possibilité d'en discuter de vive voix.

Aujourd'hui, si les chiffres du chômage sont en diminution (même si le nombre global de personnes sans emploi dépasse très probablement celui publié officiellement par les services du gouvernement et de l'ANPE), les emplois pré-

caires, à temps partiel, à contrats à durée déterminée, se développent. Le patronat se croit sûr de lui et ne cesse de s'en prendre aux droits et aux acquis de l'ensemble de la classe ouvrière. Le dernier exemple en date nous a été fourni par sa volonté d'instaurer ces « Plans d'aide au retour à l'emploi », les Pare, qui reviendraient, si le projet du patronat passait, à contraindre les chômeurs à accepter n'importe quel emploi, aussi mal payé, aussi éloigné du domicile, aussi peu en rapport avec la qualification soit-il, sous peine de se retrouver sans aucune ressource. Les patrons veulent rendre les travailleurs corvéables à merci, pour des salaires bloqués, voire dimi-

nués, avec une flexibilité des horaires accrue et généralisée.

De cette situation et des moyens pour la changer, les militants de Lutte Ouvrière souhaitent discuter avec tous ceux du monde du travail qu'ils pourront rencontrer sur les routes de l'été. Sur les places des villes et villages, aux portes des usines, nous proposerons notre presse et solliciterons le débat. Car nous pensons qu'il est indispensable que les travailleurs, qu'ils aient ou non un emploi, discutent et confrontent ensemble les points de vue sur ce qu'il faudrait faire pour que le rapport de forces entre la classe ouvrière et le patronat change enfin, et de façon décisive.

Face à cette société d'injustice, dans laquelle la précarité et la pauvreté se développent et côtoient la richesse insolente des patrons licenciers, des spéculateurs de tout poil, nous militons pour que l'ensemble du monde du travail retrouve confiance dans ses forces, dans sa capacité à mettre en échec le patronat et le gouvernement de la gauche plurielle à sa botte. Il faut que la classe ouvrière retrouve sa volonté de lutte, afin d'inverser la vapeur et d'arracher une amélioration décisive de ses conditions de travail et de vie. Oui, il faudra bien interdire aux entreprises qui font des profits considérables de continuer à licencier, d'imposer des conditions de tra-

vail dégradées à ceux qui restent, de bloquer les salaires quand elles ne les diminuent pas. Oui, il faudra bien contraindre ce gouvernement à arrêter subventions et aides de toute sorte versées aux patrons, à fonds perdus.

Face à la politique antiouvrière du patronat et du gouvernement, nous sommes convaincus que les travailleurs doivent et peuvent préparer une offensive sociale d'ampleur, une riposte à la mesure des attaques subies.

Plus généralement, nous pensons qu'il faudra un jour renverser ce système capitaliste inique, qui ne fonctionne que pour le fric, dont le seul moteur est le profit et qui est en train de conduire l'ensemble de la communauté humaine et de la planète au désastre. C'est pourquoi nous sommes communistes et militons également pour construire un parti communiste révolutionnaire, qui défende les intérêts politiques de la classe ouvrière et puisse l'aider demain à réussir la transformation sociale indispensable.

Alors, pour discuter de tout cela et de bien d'autres choses encore, rendez-vous dans les villes étapes des militants de Lutte Ouvrière.

DAUPHINÉ

- Vendredi 7 juillet ALBERTVILLE (Savoie)
- Samedi 8 juillet SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)
- Lundi 10 juillet GRENOBLE (Isère)
- Mardi 11 juillet GRENOBLE (Isère)
- Mercredi 12 juillet ECHIROLLES (Isère)
- Jeudi 13 juillet VOIRON (Isère)

AIN-HAUTE-SAVOIE

- Vendredi 7 juillet ANNECY (Haute-Savoie)
- Samedi 8 juillet ANNEMASSE (Haute-Savoie)
- Lundi 10 juillet BELLEGARDE (Ain)
- Mardi 11 juillet OYONNAX (Ain)
- Mercredi 12 juillet AMBERIEU-EN-BUGEY (Ain)
- Jeudi 13 juillet BOURG-EN-BRESSE (Ain)

PICARDIE

- Vendredi 7 juillet PERONNE (Somme) à 18 heures
- Samedi 8 juillet SAINT-QUENTIN (Aisne) à 17 heures
- Lundi 10 juillet FRIVILLE-ESCARBOTIN (Somme)
- Mardi 11 juillet ABBEVILLE (Somme)
- Mercredi 12 juillet CAYEUX (Somme) et SAINT-VALERY-SUR-SOMME
- Jeudi 13 juillet MERS-LES-BAINS (Somme) et LE TREPORT (Seine-Maritime)

PROVENCE

- Vendredi 7 juillet GARDANNE (Bouches-du-Rhône)
- Samedi 8 juillet BRIGNOLES (Var)
- Lundi 10 juillet SAINT-MAXIMIN (Var)
- Mardi 11 juillet LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône)

- Mercredi 12 juillet MARSEILLE av. du Prado
- Jeudi 13 juillet MARSEILLE L'Estaque

DRÔME-ARDÈCHE

- Mardi 18 juillet VALENCE (Drôme)
- Mercredi 19 juillet

- ANNONAY (Ardèche)
- Jeudi 20 juillet PEAGE-DE-ROUSSILLON (Isère)
- Vendredi 21 juillet ROMANS-SUR-ISÈRE (Drôme)

NORMANDIE

- Lundi 10 juillet DIEPPE (Seine-Maritime)
- Mardi 11 juillet LILLEBONNE

(Seine-Maritime)

- Mercredi 12 juillet Le HAVRE (Seine-Maritime)
- Mardi 18 juillet VIRE (Calvados)
- Mercredi 19 juillet FLERS (Orne)
- Jeudi 20 juillet HEROUVILLE SAINT-CLAIR (Calvados)
- Vendredi 21 juillet CAEN (Calvados)

